

Locataires
propriétaires
automobilistes

**La compagnie Belair
assure
votre sécurité**

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
BELAIR

5455, rue St-André, Montréal (514) 273-5101
19 succursales pour vous servir
à travers la province

Le journal des AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Vers la restructuration du fédéralisme canadien

Par Jacques Vallès

Les membres de la Commission de l'unité canadienne — réunis le jeudi 25 janvier dans la Capitale nationale — ont fait connaître, à l'occasion d'une conférence de presse, leurs recommandations relativement à l'avenir de la Fédération. Dans un rapport, au reste, volumineux, ils ont communiqué à l'opinion publique du pays les conclusions auxquelles ils sont parvenus au terme de leurs travaux qui se sont échelonnés sur une période de dix-huit mois. Ces conclusions s'ordonnent autour de deux grandes idées, à savoir l'intégration économique du Canada qu'il faudrait encourager et le transfert des responsabilités linguistiques et culturelles aux administrations provinciales.

La Commission, soit dit au passage, a fait une option fédéraliste, strictement, a-t-elle souligné, pour des raisons économiques. Toutefois, elle a concédé pas mal de choses aux provinces en vue, croyons-nous, de faciliter le processus de résorption de la crise et permettre aussi la restructuration du fédéralisme.

Comme causes de ce qu'il est convenu d'appeler la "crise canadienne", le rapport Pépin-Roberts — sous le titre évocateur "se retrouver" — retient deux facteurs qui semblent mutuellement se compléter; ce sont les divers régionalismes que l'on rencontre çà et là à travers l'ensemble du pays et la dualité qui constitue — on ne s'en douterait pas — une de ses caractéristiques majeures. C'est d'ailleurs en se basant sur ces causes que les commissaires espèrent pouvoir recueillir les éléments susceptibles de remettre, si l'on peut dire, de l'ordre dans l'édifice fédéraliste tout en consolidant sa vitalité.

Pour ce faire, les commissaires croient qu'il faudrait procéder à certaines réformes sur le plan économique, en "solidifiant" davantage l'union économique existante. Pour étayer leur point de vue, ils font valoir que "plus l'intégration économique est grande, mieux va l'économie et plus importants seront les surplus qui pourront ensuite servir au développement des régions moins favorisées". La coordination des politiques budgétaires et fiscales serait tout aussi souhaitable à leurs yeux, moyennant que le gouvernement fédéral puisse disposer de plus larges pouvoirs en ce domaine. Il faudrait également réviser en profondeur

la formule de péréquation des ressources entre les différentes provinces en vue — il va sans dire — de l'améliorer; cette version améliorée de la péréquation devrait être consignée dans la constitution du pays.

Il est intéressant de noter que si le rapport insiste pour que les pouvoirs du Fédéral soient renforcés dans certains domaines, il en va tout autrement pour ce qui a trait à d'autres matières où il préconise tout simplement une diminution de son rôle. C'est ainsi que — en matière culturelle et linguistique — il aurait aimé que le gouvernement central, tout en s'abstenant pas complètement — laisse la haute main aux administrations provinciales notamment pour ce qui se rapporte à l'éducation, aux services sociaux, à la santé, etc. Mais le

Voir page 14: Fédéralisme...

Économie et salubrité publique

Enfin, le sursaut désiré!

par Charles Atala

Elle s'est produite, finalement, la réaction espérée, la réversion souhaitée, la contestation attendue! Elle provient d'un économiste que ses connaissances, quelles que soient ses convictions, autorisent à prendre la parole. Et à élever la voix — ce qu'il vient de faire au moment où des universitaires et des hommes d'affaires fondaient, il en était temps! un centre de recherche économique pour examiner la valeur des études effectuées par les organismes officiels ou officialisés, dépouiller leurs tablatures, vérifier leurs conclusions éparses ou fragmentaires, s'assurer qu'ils ne prennent pas les verstes pour des lieues et le Canada pour le Turkménistan en inspirant aux pouvoirs petits édits et grands firmans propres à brider une économie libre, rebelle, vivace.

L'économiste est le professeur Léon Courville de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales; le centre, c'est l'Institut canadien de politique économique avec Walter Gordon et Herb Gray que nous aurions mauvaise grâce à prétendre présenter à nos lecteurs, M. Courville et quelques autres qui cultivent une sorte de néo-nationalisme libéral, formule que l'on voit fleurir un peu partout aujourd'hui et qu'il n'est pas question de discuter ici. Com-

mençons par le professeur qui connaît bien la discipline qu'il pratique et sait compter-aventure qui n'est pas encore arrivée à quelques-uns de ses collègues d'autres universités qui enseignent la même matière sans avoir appris, par exemple, l'orthographe... Au cours d'une émission télévisée, il a pris en défaut un moniteur de chiffres qui diffusait sans le savoir une fausse interprétation de la théorie des taux d'intérêt. Le pseudo-économiste la tartarinait sur le petit écran en pianotant sur un ordinateur devant un Pécus ébloui par tant d'aisance et de science. M. Courville outré, s'est donné la peine non pas seulement de protester — ce qu'on pouvait attendre d'une personne de sa compétence et de sa qualité — mais aussi d'expliquer, dans un quotidien de Montréal, au sémur involontaire d'incongruités et à son audience, cette fois dépitée, qu'il ne faut pas confondre taux nominal et taux réel d'intérêt, que l'un reste et que le second se modifie avec le temps, que 100 dollars de Janvier 1979 ne vaudront probablement que 90 au mois de Décembre et pas un seul grain de poussière dans dix ans, toutes choses omises par le moniteur de chiffres — l'A.B.C., en somme, du savoir économique le plus élémentaire. Mais le cas de notre avantageux paralogiste n'est

pas singulier. Il se produit et se reproduit de diverses façons tous les jours, sur toutes les ondes dans leur variété et sur toutes leurs longueurs. Dans tout ce qu'on imprime et qu'on donne à lire au public également. C'est ce que M. Couville remarque posément en signalant les dangers de ces aberrations pullulantes et, en particulier, le tort qu'elles font au développement de l'éducation économique des Québécois: "diffuser erreurs et vérités partielles contribue à maintenir le piètre état de nos connaissances économiques", écrit-il. Hélas! M. Couville ne va pas plus loin. Mais il nous permattira, peut-être, de pousser plus avant et d'un pied ferme. Eh, bien! voici. Il y a un an, le directeur des Hautes Etudes Commerciales dont l'économiste indigné préside l'Institut d'économie appliquée, s'étonnait dans une allocution reproduite par notre journal, dans les CEPEPS, on apprit à des jeunes gens forcément non avertis la théorie marxiste de la plus-value sans indiquer son origine et sans l'assortir du moindre commentaire critique ne fût-ce que pour signaler aux élèves candides qu'elle est discutée, sinon discutable, en tout cas contestée par ceux qui ne partagent pas le

Voir page 5: Enfin...

de la Ligue canadienne de football, M. Jack Goddard, puisse dormir sur ses deux oreilles et que les Steelers de Pittsburgh ne viendront pas tirer à boulet rouge sur nos Alouettes chéries dans les basses terres du Stade olympique. Déjà en 1974, le financier torontois, John Basset, dépité par la tenue lamentable de ses Argonauts, voulut s'offrir le luxe d'une véritable équipe de footballeurs américains sortis tout droit de leur collège respectif. Le ministre de la Santé du temps, M. Marc Lalonde, ne fit ni une ni deux et présenta aussitôt un projet de loi (bill 22) qui empêchait à toute fin pratique un groupe financier canadien d'obtenir une

concession en terre canadienne. Le Bill ne reçut pas sa sanction royale puisque le Parlement fut dissous et les élections convoquées le 7 juillet 1974. C'est donc au nom de l'intérêt national bien compris que le ministre d'État responsable du sport amateur, Mme Iona Campagnolo, déclara que l'attitude du gouvernement était la même qu'il y a cinq ans et que les footballeurs américains ne viendraient pas rouler des épaules dans nos villes canadiennes.

Tout ceci a quelque chose d'un peu loufoque puisque les équipes canadiennes sont constituées à 40% par des joueurs américains retranchés des équipes professionnelles d'outre-frontière. Imaginez si cette barre discriminatoire envers les joueurs américains était appliquée au merveilleux monde du hockey. Il suffit de rappeler que seulement trois équipes sur 17 ont pignon sur rue dans des villes canadiennes et que l'on compte sur les doigts de la main les joueurs américains évoluant dans la Ligne nationale de hockey.

Mais cette situation pourrait changer prochainement si le gouvernement acquiesce aux demandes de trois villes canadiennes (Edmonton, Winnipeg et Québec) qui réclament chacune une subvention de \$5 millions pour agrandir leur amphithéâtre. En portant de 10,000 à 15,000 le nombre de sièges au Colisée de Québec, pour ne prendre que cet exemple, les propriétaires des Nordiques pourraient se payer le luxe de gagner le giron de la Ligue nationale de hockey, d'enterrer de belle façon la Ligue mondiale... et suprême des délices de pouvoir accueillir les Canadiens sur leur patinoire. La foule n'aurait plus qu'à tomber en pamoison à la vue de Guy Lafleur esquissant quelques feintes et multipliant les arabesques sur patin. L'enfant talentueux et millionnaire enfin revenu au bercail après avoir été séduit par les gros sous des Montréalais opulents.

L'entente tripartite, si jamais elle se réalise, prévoit que la ville de Québec, le gouvernement provincial et le trésor fédéral verseront chacun \$5 millions afin que les Nordiques évoluent sous le même chapiteau que les Canadiens. Pour l'instant, le dossier est piloté par l'ancien maire de

Voir page 9: L'étrange...

Cours clôt.
Vendredi

Dow
Jones 859.75 ↑

Bourse
Toronto 1378.84 ↑

Bourse
Montréal 236.67 ↑

Or Marché
Londres U.S. \$234.70 ↑

\$ Can. U.S. 0.8380 ↓

... AU QUÉBEC

Le CPQ souhaite la tenue d'un mini-sommet sur les sièges sociaux

Dans une correspondance adressée au premier ministre du Québec, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) a suggéré au gouvernement d'organiser — dans les meilleurs délais — un mini-sommet économique sur l'industrie des sièges sociaux au Québec en vue de mieux cerner certains des problèmes que connaît cette industrie dans la province et de leur trouver quelques éléments de solution. La lettre souligne que "même si, à court terme, une rencontre entre des représentants de l'industrie et le premier ministre s'imposait pour discuter de l'extrême importance que revêt pour les sièges sociaux le dossier sur la fiscalité des \$30.000 et plus, d'autres politiques gouvernementales sont préjudiciables au développement économique en ce qu'elles touchent directement l'activité des sièges sociaux, une industrie extrêmement mobile".

Selon la confédération patronale, un mini-sommet sur les sièges sociaux — s'il était soigneusement préparé — pourrait probablement avoir des retombées positives sur toute l'économie québécoise.

La SCHL a restauré au Québec, en 1978, 12.178 unités de logement dans le cadre du programme PAREL

M. André Ouellet, ministre d'État aux Affaires urbaines — faisant dernièrement un court bilan de l'application du programme PAREL au Québec en 1978 — a fait savoir qu'il était très satisfait des résultats obtenus, à savoir la restauration de 12.178 unités de logement, pour des investissements globaux de quelque \$65 millions de la part de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. Ce résultat, a-t-il dit, représente plus du double

des unités restaurées en 1977 alors que 5.000 unités seulement avaient pu être restaurées.

Identification obligatoire des véhicules de transport privé

Près de 175.000 véhicules de transport privé immatriculés "F" doivent dorénavant arborer l'identité de leur propriétaire, selon un communiqué publié par le ministère des Transports du Québec. Par suite de l'adoption d'un amendement au Règlement 3 sur l'immatriculation, le ministère a fait savoir que "tout véhicule de transport privé dont la masse totale en charge dépasse 3.000 kilogrammes, devra afficher sur ses portières avant le nom du propriétaire, son adresse, de même que la nature de ses activités".

Cet amendement, indique le communiqué, répond à un vœu exprimé par l'Association du camionnage du Québec et vise à réprimer le transport illégal dans la province.

L'OPDQ commande un document sur le Nord québécois

M. Jacques Léonard, ministre responsable de l'Office de Planification et de Développement du Québec (OPDQ) a fait savoir, la semaine passée, que l'OPDQ a signé un contrat avec le Centre d'études nordiques de l'Université Laval en vue de la préparation d'un document-synthèse portant sur le Nord du Québec. À la demande de l'Office, le Centre d'études nordiques analysera les divers types d'informations concernant cette région. Il identifiera aussi quelles sont les lacunes importantes au plan des connaissances. Il doit enfin situer la région du Nord au Québec dans les contextes canadien et québécois et par rapport aux régions administratives.

... AU CANADA

Stabilisation du prix du blé d'hiver

M. Eugen Whelan, ministre fédéral de l'Agriculture, a annoncé la semaine passée, le versement prochain aux agriculteurs d'un paiement d'appoint de \$31.97 la tonne (87 cents le boisseau) pour le blé d'hiver produit en 1977 dans l'Est du Canada. Le blé produit dans l'Est n'est pas dénommé aux termes de la Loi sur la stabilisation des prix agricoles. Mais le gouvernement verse ces paiements de stabilisation à cause des faibles prix. Selon M. Whelan, "les producteurs ont besoin de ces paiements pour les protéger contre l'incertitude du marché international des céréales. C'est un objectif important de la stabilisation des prix agricoles et de la stratégie agro-alimentaire nationale".

En 1977, le revenu des producteurs a atteint, en moyenne, \$83.41 la tonne (\$2.27 le boisseau), montant qui est nettement inférieur à celui des années précédentes. Le prix moyen de soutien a été fixé à \$115.38 la tonne (\$3.14 le boisseau). Le paiement d'appoint correspond à la différence entre le prix de soutien et le prix moyen du marché en 1977-78, soit \$31.97 la tonne.

Accord de financement entre la SEE et la Tchécoslovaquie

La Société pour l'Expansion des Exportations (SEE) a — au cours de la semaine écoulée — annoncé la conclusion d'un accord de financement de \$32 millions (EU) en vue d'appuyer la vente de biens d'équipement et de services canadiens à la Tchécoslovaquie.

Grâce au nouveau prêt, la Československá Obchodní Banka — qui est la Banque du Commerce extérieur de la Tchécoslovaquie — disposera de fonds pour appuyer des ventes supplémentaires de biens d'équipement et de services canadiens dans le

cadre du Projet Ruzomberok, dont le financement a été annoncé en 1978, et d'autres projets tchécoslovaques.

La production minière progresserait de 10% en 1979

Selon les plus récentes prévisions du Conference Board Of Canada, la production minière du Canada — sans recouvrer entièrement les pertes encourues l'an dernier — progressera de 10% cette année, comparativement à une diminution de l'ordre de 11% en 1978. Cette reprise, note le Board, est basée sur un environnement meilleur au niveau des prix des métaux, sur des augmentations dans les exportations de pétrole. Au surplus, il y a eu l'année passée, un nombre record de grèves dans le secteur minier, nombre qui est susceptible de connaître une notable diminution cette année.

Cette intéressante projection du Board relative à l'évolution des prix des métaux commence déjà à se concrétiser, puisque certains producteurs de plomb, de zinc et de cuivre ont depuis la semaine passée annoncé des relèvements de prix.

Éventuel projet de loi sur la prohibition de la cigarette dans les transports publics

Mad. Monique Bégin, titulaire du ministère fédéral de la Santé et du Bien-être social, a fait savoir — au cours de la semaine écoulée — que les services de son ministère étaient en train de mettre au point un projet de loi qui viserait à faire observer les règlements interdisant de fumer dans les transports publics. Le projet de loi devrait être adopté d'ici deux ou trois mois et donnerait aux transporteurs, la responsabilité d'appliquer ces règlements, notamment en qui touche aux zones réservées aux non-fumeurs.

Les transporteurs, a laissé entendre le ministre, auront vraisemblablement le droit d'imposer des amendes aux contrevenants.

... À TRAVERS LE MONDE

Extension du réseau international de la Japan Air Lines

Le réseau hôtelier de la Société aérienne Japan Air Lines — exploitation hôtelière de la JAL Development Company (JDC) — a récemment accueilli vingt-deux nouveaux membres en vue d'étendre son réseau international à trente-cinq établissements. Un

porte-parole de la société aérienne a fait savoir que les nouveaux membres comprennent huit hôtels en Europe, deux en Asie, un à Hawaï et onze au Japon. Le porte-parole a ajouté que la JDC avait l'intention d'ajouter vingt à trente hôtels par année au réseau, lequel englobera éventuellement des établissements en Chine.

La JDC assure un service de ventes et d'appui en matière de direction à ses hôtels membres, et l'on effectue les réservations pour les chambres par l'intermédiaire du réseau de ventes de la JAL de même que par le système de réservations par ordinateurs Jalcon 11.

Pénurie probable de pétrole dans les années 80

Le ministre saoudien du Pétrole, le cheik Ahmed Zaki Yamani, a fait savoir que le prix de l'or noir continuera d'augmenter graduellement afin d'inciter les pays à prendre des mesures pour conserver l'énergie et pour développer de nouvelles sources énergétiques. Le ministre a dit — dans une entrevue qu'il accordait dernièrement — que "dans les années 80, la rareté du pétrole constituera un problème beaucoup plus grave que le coût du pétrole".

M. Yamani a ajouté que les prix de plus en plus élevés de cette ressource permettront aux gens de se faire à l'idée d'une pénurie éventuelle.

On anticipe une hausse de 7.4% du coût de la vie aux États-Unis en 1979

Le département américain du Travail a annoncé, mercredi dernier, que le coût de la vie s'était accru de 9% aux États-Unis en 1978. Il s'agit là de la plus forte augmentation enregistrée depuis 1974, année qui avait été marquée par un accroissement de 12.2% des prix de détail. Ces prix avaient marqué, en 1977, une progression de 6.8%.

Dans le budget qu'elle a récemment transmis au Congrès pour fins d'approbation, la Maison Blanche a fait savoir qu'elle anticipe, pour 1979, une augmenta-

tion de 7.4% du coût de la vie. L'indice des prix de détail a clôturé l'année 1978 à 202.9 sur la base 100 en 1967, soit une hausse de 0.6% comparativement à novembre. Le Département du Travail a précisé que — parallèlement à l'inflation — le pouvoir d'achat de l'ouvrier américain moyen a reculé de 0.1% en décembre et de 3.4% pour l'ensemble de l'année.

Les Chinois appliqueraient le principe de la concurrence aux articles industriels d'usage courant

Selon une information diffusée la semaine passée par l'organe du Parti communiste chinois, la Chine — délaissant quelque peu le système des monopoles d'achat d'inspiration soviétique — a décidé, pour faciliter et assurer la circulation des marchandises, d'introduire la notion de concurrence au niveau des entreprises et aux contrats de caractère commercial.

Selon le Quotidien du Peuple, la notion de concurrence devrait, à l'avenir, être appliquée aux articles industriels d'usage courant, précisant que le système adopté en Chine au lendemain de la fondation du régime et inspiré principalement de l'URSS, présentait actuellement plus d'inconvénients que d'avantages.

Volkswagen au Brésil

La firme d'automobile Chrysler a décidé de vendre 67 pour cent de sa filiale brésilienne au constructeur allemand Volkswagen pour la somme de \$50 millions US. Cette décision, qui faisait l'objet de rumeur persistante depuis des mois, intervient cinq mois après la vente

des filiales britannique et espagnole de Chrysler à Peugeot-Citroën.

Cette vente, annoncée conjointement par les deux constructeurs d'automobiles, doit être soumise à l'approbation du gouvernement brésilien avant d'être conclue.

Tempête de neige et grève coûteuse en Grande-Bretagne

Alors qu'une persistante vague de froid sévit en Grande-Bretagne, laissant plusieurs centimètres de neige au sol, la grève des cheminots et des routiers se poursuit toujours et risque de faire "boule de neige" chez les conducteurs de métro, les enseignants et les mineurs.

La cause principale de ces conflits repose essentiellement sur les augmentations de salaire. Tandis que le gouvernement fait appel à la raison en invoquant les raisons économiques, l'archevêque de Cantorbéry a dénoncé l'action syndicale. Selon lui, le droit de grève est employé "trop lestement et de manière trop irresponsable".

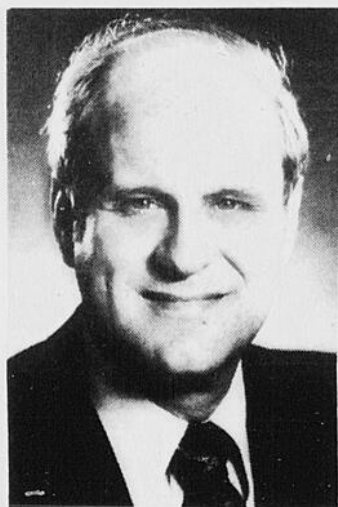
Entre la Chine et l'Iran - Les États-Unis portent une attention particulière à l'URSS

La normalisation des liens Washington-Pékin ne sera pas dirigée contre l'Union Soviétique. En fait les États-Unis cherchent à développer de bonnes relations avec ces deux pays et aimeraient accueillir prochainement M. Brejnev à Washington, a déclaré le président Carter.

Par ailleurs, les États-Unis ont mis en garde l'URSS contre toute intervention militaire en Iran qui "pourrait être suivie d'une réponse américaine."

Les Affaires, Lundi 29 janvier 1979

IBM Canada Ltée



M. V.C. Walter



M. R.W. Karthein

Monsieur Vince C. Walter, qui était contrôleur, a été nommé trésorier.

M. Walter est entré au service de la compagnie en janvier 1969 et a occupé des postes de cadre supérieur dans le domaine financier au siège social et dans le secteur fabrication. Il est membre de l'Ordre des comptables agréés d'Ontario.

Monsieur Ralph W. Karthein, qui était directeur des services financiers DI, a été nommé contrôleur.

M. Karthein est entré au service de la compagnie en septembre 1970 et a acquis une vaste expérience de direction dans le domaine financier au siège social. Il est membre de l'Ordre des comptables agréés d'Ontario et titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'université de Western Ontario.

Québecair s'intéresse aussi à Nordair

Les Caisses d'entraide économique ne sont plus seules dans la course. La compagnie Québecair vient d'exprimer son désir d'acquiescer la compagnie Nordair pour, par la suite (dans deux ou trois ans), se fusionner avec Eastern Provincial Airways.

En effet, le nouveau président de Québecair, M. Alfred Hamel, a entrepris vendredi passé les négociations avec le ministre fédéral des Transports, M. Otto Lang.

Selon M. Hamel, Québecair est la seule compagnie qui peut satisfaire rapidement aux conditions du ministre Lang, soit le prix d'achat et la fusion rapide entre l'acheteur et Nordair. En ce qui concerne le prix, Air Canada qui détient temporairement l'entier contrôle de Nordair, a versé la somme de \$24 millions, soit plus de \$12.61 l'action de Nordair.

Au chapitre d'une éventuelle fusion entre Québecair et Eastern

Provincial Airways, le président de Québecair a déclaré qu'il était prêt à entamer le processus et que les fonds nécessaires étaient à sa disposition.

Enfin, M. Alfred Hamel a tenu à souligner que Québecair n'est pas à vendre, mais qu'elle est prête à remplir son rôle avec la collaboration des autorités gouvernementales.

Perspectives de diffusion de l'assurance-récolte

On prévoit que presque tout le territoire québécois pourra bénéficier, au cours de l'année 1979, de l'assurance collective des grandes cultures actuellement offertes dans certaines régions. Le ministre de l'Agriculture a fait cette déclaration lors d'une conférence de presse marquant l'apogée de la campagne de vente

Canadair entend poursuivre sa percée

La Chine: un nouveau marché pour le Challenger

Le Challenger est un phénomène incomparable dans le monde de l'aviation. Présentement, les ventes se présentent ainsi: 109 commandes fermes, plus 40 autres à différents stades de négociation, et une lettre

d'intention pour 25 appareils en version allongée. La cadence de la fabrication est prévue à sept avions par mois et le prix actuel est de \$7 millions US par Challenger.

Et, ce marché s'agrandit

constamment. "Le monde arabe a à peine été touché par le Canada et maintenant la Chine nous offre une excellente opportunité d'attaquer un marché absolument neuf."

S'adressant à la Chambre de Commerce de Thunder Bay, Ontario, le président de la compagnie, M. Frederick R. Kearns, estime en effet que "les Canadiens ont eu des relations d'affaires avec les Chinois depuis un certain temps et nous avons leur estime, cependant nous n'avons presque rien fait si on tient compte de l'immense potentiel de ce pays."

"Il nous faut rapidement donner suite aux bonnes relations que nous avons établies, sinon nous risquons d'être supplantés par les vendeurs américains, anglais ou français qui frappent à la porte des ministères chinois qui ont à placer des commandes pour une gamme infinie de produits."

Signalons à ce sujet que le conseil commercial Canada-Chine qui tenait sa première réunion générale à Toronto, la semaine dernière, est du même avis et presse les hommes d'affaires canadiens à se tourner vers le marché chinois avant de se faire devancer sérieusement par les Américains.

Pour M. Kearns, la principale cause de la faiblesse du pays au chapitre des exportations réside dans le manque d'audace, de dynamisme et de ténacité des efforts à l'étranger. "Les Japonais, les Allemands, les Hollandais — et même les Britanniques qui ne sont pas reconnus pour être des vendeurs à haute pression — nous dépassent sur ce plan."

"J'ai fait partie d'une mission commerciale en Chine, en octobre

Le tourisme québécois en perte de vitesse

Au chapitre du tourisme international, la position du Québec s'est détériorée au cours du mois d'octobre 1978. La diminution du nombre de voyageurs américains, de même que du nombre de voyageurs canadiens rentrant au Canada via le Québec et l'important déséquilibre de la balance des paiements au chapitre des voyages aux États-Unis ont contribué à cette perte de vitesse du tourisme québécois. C'est ce qui ressort de l'analyse des statistiques pour ce mois, réalisée par le Service de la recherche socio-économique du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Dans certains secteurs toutefois, les statistiques d'octobre démontrent une amélioration de la situation touristique, amélioration cependant insuffisante pour contrer les importants effets négatifs enregistrés dans la plupart des secteurs. Ainsi, le nombre de voyageurs en provenance des pays autres que les États-Unis a continué d'augmenter, atteignant presque le sommet connu en juillet dernier.

Au cours du seul mois d'octobre, le Québec a reçu 3,772 voyageurs de plus qu'en octobre 1977. Une augmentation de 33,646 voyageurs a été enregistrée entre janvier et octobre 1978 par rapport à la période correspondante en 1977. On remarque enfin une amélioration notable de la balance commerciale au chapitre des voyages dans les pays autres que les États-Unis.

Le ministère révèle qu'en octobre dernier, le Québec a accueilli 227,107 voyageurs américains, soit 13,046 de moins qu'en octobre 1977; les automobilistes séjournant une nuit et plus et les excursionnistes étant en particulier responsables de cette baisse. Depuis le début de 1978, le Québec a reçu quelque 60,000 voyageurs de moins qu'au cours de la même période de 1977, soit 2,640,363 Américains.

Par ailleurs, une diminution de 5.5 pour cent du nombre de Canadiens rentrant des États-Unis via

le Québec a été enregistrée en octobre, comparativement au même mois l'an dernier. Le nombre de ces voyageurs qui utilisent l'avion a cependant augmenté. Pour l'ensemble des 10 premiers mois de 1978, le nombre de Canadiens rentrant des États-Unis par cette province a diminué de 2.4 pour cent par rapport à la même période l'an dernier.

En octobre, on a aussi enregistré une diminution de 15.7 pour cent du nombre de voyageurs canadiens revenant des autres pays via le Québec. Les experts attribuent cette baisse à la dévaluation du dollar. Ils prévoient même que si des écarts importants persistent au niveau

Voir page 24: Le tourisme...

de l'assurance-récolte pour la saison prochaine.

L'assurance-récolte a progressé à pas de géant depuis deux ans suite à l'adoption d'un projet de loi rendant facultative l'adhésion à un régime d'assurance collective dans le domaine des grandes cultures, c'est-à-dire le foin, les céréales à l'exception du maïs — le grain et le maïs-ensilage, de rappeler M. Garon. Cette loi, la première à caractère agricole adoptée par le présent gouvernement, a été le coup d'envoi d'une formule d'assurance extrêmement avantageuse, tant pour le producteur assuré que pour la Régie de l'assurance-récolte.

Alors que seulement 4,500 agriculteurs québécois adhéraient à l'assurance-récolte en 1976, ce nombre atteignait 8,000 en 1977, année de la création de l'assurance-récolte collective. En 1978, 12,000 producteurs agricoles ont assuré leurs récoltes au Québec tant par le système collectif que par le système individuel, et on prévoit que 18,000 le feront en 1979. En trois ans, le nombre d'agriculteurs qui ont adhéré à l'assurance-récolte du Québec se sera donc accru de 25 pour cent.

Le fait de remplacer le caractère coercitif qu'avait

l'assurance-récolte collective dans la loi originale, a de plus démontré que les agriculteurs québécois sont conscients de la nécessité d'obtenir un maximum de sécurité financière dans la gestion de leurs entreprises puisque les taux d'adhésion obtenus dans les sept régions où l'assurance collective est offerte, varient de 54 à 87 pour cent avec une moyenne de près de 70 pour cent.

Pour l'année 1979, les ententes ont été conclues avec les fédérations de l'UPA de cinq nouvelles régions, soit celles de Sherbrooke, Laurentides, Nicolet, Trois-Rivières et Joliette pour l'établissement de nouvelles zones d'application de l'assurance collective.

Dans une zone donnée, les risques et, en conséquence, les primes à payer sont établies de façon uniforme selon les caractéristiques propres à la zone et diminuent les coûts.

L'assurance-récolte collective pour les grandes cultures offre de plus l'avantage de tenir compte des besoins des animaux devant être alimentés par la récolte assurée. Le contrat d'assurance offre donc à l'agriculteur la garantie qu'il obtiendra, sans préjudice financier, la quantité de

Voir page 9: Perspectives...



Pour se tirer d'affaires, il y a les grands moyens et les bons moyens. A Téléglobe Canada il y en a d'excellents pour apprendre de bonnes nouvelles d'outre-mer. (téléphone, télex, transmission de données) Téléglobe Canada met le monde à votre portée.

Téléglobe Canada

L'économie canadienne

En marche vers la nouvelle décennie

Au cours de l'année qui vient, l'économie canadienne suivra, comme elle l'a fait au cours de l'année qui s'achève, une route semée d'embûches, mais la nature de certaines tendances déjà perceptibles, même si elle ne dissipe pas toutes les inquiétudes, justifie un certain encouragement.

La lutte incessante pour la restauration d'un rythme de croissance sain — tout en limitant davantage l'inflation — devra être menée dans le contexte d'une économie américaine fonctionnant au ralenti et de contraintes internationales persistantes. Il est possible, par ailleurs, que des divergences de nature politique ou régionale aggravent la situation. Il n'en demeure pas moins que des forces constructives nombreuses sont à l'oeuvre, tant au Canada qu'à l'étranger; et même si les tendances économiques en 1979 ne s'avèrent pas aussi intéressantes qu'elles pourraient l'être, le défi véritable sera de savoir marcher vers l'avant, avec sagesse, en direction de la décennie 80.

La situation générale de la production et de l'emploi au Canada a connu une amélioration remarquable en 1978, même si certains secteurs ont manifesté une faiblesse déplorable, tels ceux des métaux de base et de la construction. Mais il est essentiel de noter que les efforts déployés dans le but de réprimer les excès de l'inflation et de restaurer la position concurrentielle du Canada sur les marchés, ont commencé à donner des résultats visibles. Grâce à une modération appréciable dans le taux d'augmentation de la moyenne des salaires et gages, la montée des coûts de production au Canada a baissé en deça de celle des États-Unis. Il est permis de croire que cette situation continuera de prévaloir durant la majeure partie de 1979 au moins, même si elle est appelée à dépendre de plus en plus des conventions de travail qui doivent suivre la période des contrôles.

Les résultats combinés d'une meilleure administration des coûts et d'une baisse dans la valeur d'échange du dollar canadien se manifestent de plus en plus dans les industries de l'exportation et de l'importation, aussi bien que dans les domaines du tourisme et des articles de consommation qui sont habituellement touchés par ces phénomènes. Ces facteurs favorables devraient, à leur tour, constituer une espèce de protection contre le ralentissement de la demande américaine qui semble devoir s'amorcer au cours de l'année qui vient. Sur la scène internationale, il y a lieu d'espérer pour le Canada une meilleure balance commerciale et une meilleure balance de paiements qui accompagnera le raffermissement de l'activité dans certains pays clés d'outre-mer.

Par ailleurs, nous prévoyons que la demande domestique connaîtra un rythme à peu près semblable à celui de 1978, qui fut passablement modéré, quoique amélioré en regard de l'année précédente. Les consommateurs, qui ne verront probablement pas leurs impôts baisser dans la même mesure qu'en 1978, constateront néanmoins une amélioration dans la valeur d'achat de leur dollar en termes réels. Ce phénomène pourrait engendrer un changement dans le taux particulièrement élevé de l'épargne, qui prévaut depuis quelque temps. On peut donc supposer que l'augmentation dans les dépenses à la consommation, en termes réels, ne différera guère de celle de 1978.

Dans le secteur des investissements d'affaires, l'année qui se termine a montré une vigueur supérieure à celle qui avait été prévue — et dans le contexte d'une hausse des bénéfices et des taux d'opération, les dépenses d'immobilisation devraient connaître une croissance modérée en 1979. Il semble par ailleurs, que dans un grand nombre de domaines l'inventaire ait été réduit à des niveaux relativement bas, compatibles avec ceux des ventes, et il est raisonnable de supposer que certaines industries voudront renouveler leurs approvisionnements, ce qui fera monter la demande.

Extrait des prévisions économiques de fin d'année de l'Association des Banquiers canadiens. Elles ont été présentées par le président de l'Association, M. Gordon Bell.

Le journal des AFFAIRES

635 est. Henri-Bourassa. Montréal H2C 1E3 Tél.: 381-1888

Président: Jean-Paul Levasseur
 Rédacteur en chef: Jean-V. Baltayan
 Rédacteur en chef adjoint: Gilles Fiset
 Rédacteurs: Jacques Valles, Micheline Vincent
 Collaborateur: Jacques Beaufort
 Correspondants réguliers: Charles Atala, François Gauthier, Jean-Pierre Gagné, H. Harvey, Joseph Benarrosh, Pierre L. Trudeau.
 Directeur de la publicité: René S. Bourbonnais
 Gérant adjoint: Pierre A. Goyer
 Toronto: Marc A. Girard, Gérant pour l'Ontario et l'Est des E.U. Suite 203, 801 York Mills Rd Mills Ont. 449-3808 447-7404
 Ouest canadien et Californie: D.D. Davidson, National Advertising Representative, 1350 West Pender St. Vancouver B.C.
 Directeur du tirage: Georges Larivière
 Production: Paul Desrosiers

Composé et imprimé aux ateliers de Trans-Continental 433 boul. Lebeau, Ville St-Laurent.
 Abonnement un an (52 numéros) \$14.00; deux ans (104 numéros) \$21.00; trois ans (156 numéros) \$28.00; cinq ans (260 numéros) \$40.00.

Diffusion et abonnements en France: Bureau Frontenac, 54 rue N.-Dame-Des-Champs, 75006 Paris — Tél.: 633-06-06
 Distributeurs pour l'Europe: G.C.I.F.
 66 rue Rotschild, Genève, Suisse, tél.: 022/317478
 EUROPE \$15.00 (annuel) — poste aérienne ajouter \$20.00

Les articles et opinions peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés de la mention "reproduit du journal Les Affaires", en précisant la date et si possible la page.
 Les articles signés expriment l'opinion de leurs auteurs non pas nécessairement celle du journal des Affaires.



(Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0923)
 (Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec) ISSN 0705-1859
 Fondé en 1928 et acquis en 1961 par feu M. Julien Levasseur.



Intervention de l'État-Providence

Perte d'une certaine liberté

Pour peu que l'on soit attentif aux courants d'opinions qui circulent actuellement dans la société québécoise, on ne peut manquer de déceler la formation d'un certain consensus sur les périls du collectivisme et sur le trop grand envahissement de l'État-Providence.

J'ai été particulièrement heureux de constater que le monde syndical québécois est lui aussi préoccupé par les signes d'une érosion des libertés individuelles. C'est pour ma part ce que j'ai compris du rapport moral que soumettait à la fin de novembre dernier M. Jean Gérin-Lajoie, directeur du Syndicat des Métallurgistes, le plus important syndicat industriel du Québec. Je ne peux naturellement pas endosser toutes les attitudes et tous les raisonnements que M. Gérin-Lajoie expose dans son rapport mais j'ai apprécié la lucidité et le ton direct de certains passages. M. Gérin-Lajoie craint "une vision bureaucratique et autoritaire de l'État-Providence". Il ajoute plus loin:

"Car il y a toujours un prix à payer pour l'intervention étatique, un prix à payer pour l'intervention de l'État-Providence." Il précise ensuite ce prix: il y a d'abord les taxes accrues, l'affaiblissement de la démocratie par la lourdeur des grandes administrations et puis la perte quasi-inévitable d'une certaine liberté quand on obtient de l'État une législation nous assurant des droits accrus.

Pour des raisons et des objectifs qui peuvent être à première vue différents, cette inquiétude d'un éminent syndicaliste est partagée par plusieurs hommes d'affaires du Québec. L'inquiétude que l'entreprise privée québécoise ressent à l'égard de l'envahissement des libertés individuelles ne date pas de l'élection du 15 novembre 1976. Dans bien des cas, le gouvernement actuel ne fait que poursuivre une politique conçue bien avant lui.

Au cours des quinze dernières années au Québec, très peu d'aspects de l'activité humaine ont échappé aux politiques interventionnistes et dirigistes de l'État. L'État se comporte comme le seul capable d'assurer la promotion personnelle des citoyens. L'État est devenu entrepreneur, constructeur, industriel, commerçant, éducateur, médecin, exploitant de loteries, organisateur de loisirs et gardien de la culture.

Il n'a jamais été facile pour un État de connaître ses limites et de tracer la frontière entre ce qu'on appelle le bien commun, d'une part, et les libertés individuelles, d'autre part. Au Québec cependant, l'interventionnisme et le dirigisme de l'État se doublent d'une passion nationaliste qui ne fait qu'accentuer l'érosion des libertés individuelles et, dans le domaine économique, des lois naturelles du marché. La loi 124, adoptée en décembre par l'Assemblée nationale (Loi concernant l'acquisition de certaines sociétés de prêts hypothécaires), témoigne assez bien de cette volonté de subordonner la liberté de commerce à de prétendus droits collectifs.

La Passion du Québec, pour

L'État occupe une place importante dans les sociétés modernes. Les entreprises et, plus récemment, les syndicats se préoccupent de ce fait. Pour le président de Pétrofina Canada, M. Pierre Nadeau, il y a lieu de s'interroger sur l'érosion graduelle des libertés individuelles. Nous reproduisons ici de larges extraits de ce discours prononcé lors du dernier colloque du Conseil du Patronat du Québec, à Montréal.

reprendre le titre d'un best-seller du premier ministre René Lévesque, peut notamment mener au sectarisme, comme le soulignait récemment Lysiane Gagnon dans *La Presse*. Qualifiant de "thérapie collective" les politiques linguistiques et culturelles du docteur et ministre Camille Laurin, elle lançait un cri d'alarme: "Grâce, grâce, docteur nous étouffons, nous risquons l'indigestion à force d'avaler de force des doses d'identité collective"...

Le dirigisme de l'État dans la vie économique est de nos jours plus subtil qu'il ne l'était il y a une vingtaine d'années. La nationalisation d'un secteur économique apparaît aujourd'hui comme une formule dépassée et trop mal vue. L'État moderne estime sans doute que la nationalisation fait trop république à bananes... Il préfère davantage donner l'apparence de jouer le jeu du marché libre en se faisant lui-même "partenaire économique", comme on dit souvent. C'est le cas, entre autres, de la prise de contrôle par le Québec de l'Asbestos Corporation. Remarquez bien que ce phénomène n'est pas propre au Québec. Au niveau fédéral, dans le secteur énergétique, nous avons la société de la Couronne Petro Canada...

Il y a deux semaines seulement, on révélait le projet de création de deux nouvelles sociétés d'État à vocation économique: Investissement-Québec et Exportation-Québec. Fort heureusement, l'unanimité ne semble pas acquise au sein du Cabinet des ministres sur ces deux nouvelles interventions étatiques et le critique financier du *Devoir* a rapporté les réticences de certains ministres. Il écrivait qu' "au moment où la SGF et Sidbec affichent des pertes spectaculaires, il n'est pas de bon aloi à Québec de proposer la multiplication de ces organismes qui coûtent présentement plusieurs dizaines de millions de dollars au Trésor québécois." Le secteur privé pourrait effectivement fournir les capitaux nécessaires au développement de notre industrie et l'épargne québécoise, qui est abondante, pourrait être mieux canalisée à cette fin. "Ce qui manque au Québec, disait le journaliste, c'est le goût de bâtir des entreprises, de transformer certaines idées en projets industriels. Il serait faux d'imputer aux finances les manifestations d'une carence de l'entrepreneuriat." (Fin de la citation).

L'état qui se resserre d'année en année sur le secteur de la libre

entreprise ne peut conduire qu'à une seule éventualité: à plus ou moins brève échéance, seul l'État sera en mesure d'entreprendre quoi que ce soit. Car non seulement il sera le seul à disposer des moyens financiers pour le faire, grâce en particulier aux fonds qu'il gère en fiducie en vertu des divers régimes d'assurance et de retraite, mais il aura petit à petit découragé toute forme d'entreprise privée en lui imposant des contraintes économiquement ruineuses et une doctrine collectiviste qui éteint toute ambition de bâtir dans le secteur de l'entreprise privée.

La législation n'est plus suffisante à l'État. Celui-ci prend maintenant part à l'action-mème. Avec hélas les échecs qu'on connaît aussi. Pratiquement toutes les sociétés d'État sont déficitaires au Québec, à l'exception bien sûr des monopoles de l'Hydro-Québec et de la Société des alcools. Mais faut-il s'étonner que l'État ne réussisse pas en affaires quand il lui faut être concurrentiel?

L'étatisme conduit naturellement à des contradictions malheureuses. Je prendrai ici à témoin le secteur de la publicité.

La publicité, inutile de se le cacher, constitue le nerf de la guerre de l'entreprise privée. Ce moyen de communication est à la base même d'un régime économique concurrentiel. Sans la publicité, il n'est pas certain que nous aurions pu atteindre le niveau de vie élevé que nous connaissons aujourd'hui.

Or on ne compte plus maintenant les législations et réglementations, tant au niveau fédéral que provincial, qui restreignent ou entravent ce moyen de communication de l'entreprise, surtout depuis l'avènement de la télévision.

Par contre, l'État ne semble pour sa part s'imposer aucune limite dans la publicité de ses divers programmes, projets et services. L'État a compris que la publicité est un moyen de persuasion de masse extrêmement puissant. Il est, bien sûr, très difficile d'extraire et d'identifier la propagande politique des programmes de publicité et d'information d'un gouvernement. Aussi n'ai-je pas l'intention de débattre en profondeur cette question aujourd'hui.

On ne peut cependant s'empêcher de constater l'utilisation massive de la publicité par l'État, ses sociétés et agences depuis quelques années, d'une part, ainsi que le caractère nettement équivoque des messages qu'il diffuse dans certains cas.

L'État est devenu un des plus gros clients des agences de publicité et des media. Ce que les publicitaires et les media ont perdu auprès des fabricants de cigarettes, ils l'ont grassement récupéré auprès de l'État.

L'État-commerçant se retrouve par exemple dans les campagnes massives de la Société des alcools et de Loto-Québec. Ici, l'État paternaliste ne s'encombre pourtant pas de principes quand il incite les citoyens à consommer de l'alcool — même si c'est du vin français — ou à investir une partie de ce qui reste de leur salaire après

Voir page 7: Perte...

Les Affaires, Lundi 29 janvier 1979

Enfin, le sursaut désiré !

(Suite de la page 1)

point de vue de Karl Marx dont le nom était soigneusement tu. Ainsi, la théorie semblait-elle aller de soi. Invariablement dès lors, l'entreprise privée exploitait et volait, par définition, les travailleurs...

C'est à la faveur d'un tel "confusionnisme" répandu par de discrets pédagogues et d'étranges compradors que les doctrines les plus suspectes d'erreur, les plus absurdes et par là les plus nocives se sont insinuées toutes les fois que leurs clichés ont eu pour objectif de violer les masses ou un

peuple tout entier. L'inculture, partout où elle prolifère, lui sert de rets. Il s'agit d'une technique éprouvée bien connue des activistes et des militants de toute couleur. Certes, pour combattre cette insidieuse tactique de pénétration, il ne peut être question pour une société libre de censurer l'enseignement ou les idées mais, tout simplement, de semer les germes de la culture, d'y exhorter et de la propager sous toutes ses formes: économique, politique, sociale, historique; autrement dit, d'armer les esprits de sens critique afin de leur permettre de discerner pour choisir en connaissance de cause en un mot, de se gouverner. Car si une culture sans démocratie n'est pas une culture, comme l'a écrit Dewey, inversement, une démocratie sans culture n'est pas une démocratie. M. Courville le voit bien et le dit.

Quant au réflexe des hommes d'affaires et des universitaires créant ensemble un centre de recherche économique indépen-

dant - ou parallèle au Conseil Economique du Canada, c'est, dans le droit fil des idées que nous venons d'exposer, un mouvement de sursaut des plus salutaires. A l'exemple de la plupart des organismes qui lui sont dans une certaine mesure comparables dans le monde, le Conseil couronné de hauts fonctionnaires ne peut être voué, en effet, de par sa composition et son système de recrutement qu'à suivre des ornières qui le conduisent tout droit au marais, au pataugement théorique, au fatras des statistiques en miettes, au naufrage de l'imagination. Un certain manichéisme primaire s'en dégage alors: ce qui est dans la paperasse est vrai et ce qui n'y est pas est faux ou n'existe pas ! Or, ce ne sont pas les économistes qui ont fait l'économie. C'est l'économie et ses entrepreneurs qui ont fait les économistes. On l'oublie trop souvent comme on perd de vue que l'innovation est rare dans le domaine de ces derniers. A vrai dire depuis Keynes, il y a quarante ans, on n'a

découvert, que l'anti-keynesianisme, en somme le retour au classicisme plus ou moins affiné ou nuancé par les successeurs immédiats d'Adam Smith et de Jean-Baptiste Say. Le reste n'est que variations techniques ou inventions rhétoriques. La "New Economics" de 1962, c'est Keynes réduit en slogan, le libéral-interventionnisme, le New Deal systématisé; l'"Old Economics", c'est Adam Smith mis en formule verbale. C'est, aussi, Milton Friedman et Jacques Rueff, les plus modernes des anciens et les moins impurs du libéralisme orthodoxe — et non pas hérétique comme certains journaux qui n'y ont rien compris viennent de l'écrire Le "Stop and Go" (mille excuses à l'O.L.F., l'expression n'existe qu'en anglais et le terme "escarpolette" sorti de la bouche de M. Raymond Barre pour désigner la même chose est reté, on ne sait trop pourquoi, en l'air) a été pratiqué plusieurs fois au 19ème siècle par l'Angleterre qui l'a inventé. C'est la hausse

perpétuelle des taux d'intérêt à partir de celle du taux d'escompte, l'interventionnisme dit libéral, et c'est contre la hausse persistante, dans ce passe-temps artificiel, que l'Institut qui vient d'être fondé entend tout d'abord protester — documents en mains et raison en tête pour prouver aux spécialistes ensellés et piqués de chiffres dans leurs paluds qu'il faut que l'économie retrouve son élan vital et qu'on ne peut recourir, tout le temps, à des ficelles pour retenir les capitaux qui s'ennuient de s'échapper pour se trouver un emploi productif. Peut-on enfermer le soleil chez soi en fermant les volets? Respirer à pleins poumons sans aller dans les champs? Un cheval bridé a-t-il jamais gagné une course? Et, quand elle tombe, la pluie n'arrose-t-elle pas mieux les plantes que l'arrosoir du jardinier sous son parapluie ouvert? L'image est du truculent G.K. Chesterton, un philosophe bien oublié et puni aujourd'hui pour avoir été sain d'esprit.



Des mets délicieux dignes de nos grand-mères, un décor riche en souvenirs d'antan, des vins qui ont bien vieilli... voilà de quoi tomber amoureux de «Les Filles du Roy».

Au restaurant «Les Filles du Roy» on se régale le midi comme le soir et c'est toujours le temps de présenter la carte American Express.

«Les Filles du Roy», 415, rue Bonsecours, Vieux Montréal. Réservations: 849-3535



La carte American Express. Ne partez pas sans elle.™

American Express Company est la propriétaire de la (des) marque(s) (marques) de commerce qui sont utilisées par American Express Canada, Inc. à titre d'usage inscrit. © American Express, 1979

Cette annonce ne doit pas être interprétée comme une offre publique des valeurs y mentionnées dans quelque province du Canada que ce soit.

\$75,000,000

La Banque Royale du Canada

Débetures 10.40%

Date d'émission: le 15 février 1979

Date d'échéance: le 15 février 1989

Prix: 100 plus les intérêts courus

On peut se procurer un exemplaire de la circulaire d'offre auprès des soussignés et d'autres courtiers s'ils sont autorisés à offrir ces valeurs dans la province.

Wood Gundy Limitée

Nesbitt Thomson Valeurs Limitée

A. E. Ames & Cie Limitée

Pitfield Mackay Ross Limitée

Merrill Lynch, Royal Securities
Limitée

Greenshields Incorporée

Dominion Securities
Limitée

Burns Fry
Limitée

Richardson Securities of Canada

Midland Doherty
Limitée

McLeod Young Weir
Limitée

Lévesque, Beaubien Inc.

Walwyn Stodgell Cochran Murray
Limitée

Equitable Securities
Limitée

Tassé & Associés,
Limitée

Pemberton Securities
Limitée

Maison Placements Canada
Inc.

Andras, Bartlett Cayley
Ltée

Geoffrion, Robert & Gélinas
Ltée

A. E. Osler, Wills, Bickle
Limitée

Mead & Cie
Limitée

Brault, Guy, O'Brien
Inc.

McDermid, Miller & McDermid
Limited

Bell, Gouinlock & Compagnie,
Limitée

Molson, Rousseau & Cie
Limitée

Casgrain & Compagnie
Limitée

F. H. Deacon, Hodgson
Inc.

Odlum Brown & T. B. Read
Ltd.

René T. Leclerc
Incorporée

Scotia Bond Company
Limited

Houston Willoughby
Limited

Bache Halsey Stuart Canada
Ltd.

McNeil, Mantha, Inc.

John Graham & Cie
Limitée

Janvier 1979

L'important de loin sur les compagnies de fiducie et les courtiers en valeurs mobilières

Les banques présentes dans deux mille localités canadiennes

Les banques à charte canadiennes sont présentes par leurs succursales dans des centaines de localités du pays où ne sont représentés, par ailleurs, ni les courtiers en valeurs mobilières ni les compagnies de fiducie, révèle l'Association des banquiers canadiens (ABC).

Une étude citée par l'ABC démontre la présence au Canada de 7,347 succursales bancaires disséminées dans 1,911 localités différentes. Ceci en regard de 754 succursales disséminées dans 185 localités pour les compagnies de fiducie, et de 455 bureaux disséminés dans 95 localités pour les entreprises membres de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières. À la fin de 1978, le nombre des succursales bancaires s'élevait à 7,407.

Cette étude, soumise par l'ABC aux deux comités parlementaires qui étudient la nouvelle Loi sur les banques, fut entreprise à la suite de déclarations faites devant ces deux comités par les représentants

des compagnies de fiducie et de l'IDA au sujet du nombre de localités desservies par leurs membres.

Selon l'étude, les banques à charte, au nombre de 11, ont six fois plus de succursales que les compagnies de fiducie et les membres de l'IDA réunis.

M. Robert M. MacIntosh, président du comité de révision de la Loi sur les banques de l'ABC, a déclaré que ces chiffres démontrent sans l'ombre d'un doute que les banques sont les mieux placées, parmi les trois groupes d'institutions, pour offrir à leur clientèle un vaste éventail de ser-

vices individuels.

"Les recherches que nous avons faites en rapport avec cette étude démontrent que les banques sont présentes dans chaque localité desservie par les compagnies de fiducie ou les membres de l'IDA. Au surplus, les banques desservent pas moins de 1,726 localités où les deux autres entreprises ne possèdent pas de bureaux."

M. MacIntosh, qui est vice-président à la direction de la Banque de Nouvelle-Écosse, a précisé que les banques, grâce à leur réseau de succursales, possèdent un bureau par 3,200 têtes de

population "de sorte que, quel que soit le territoire ou la province que vous habitez, il y a une succursale bancaire à proximité."

Cette expansion du réseau de succursales s'explique à travers un siècle et demi d'acceptation de la part de la clientèle et de son désir de recevoir des services personnalisés.

"Ainsi, suggérer comme certains ont fait, que la clientèle canadienne se contentera de régler ses affaires par téléphone ou par la poste, ne cadre simplement pas avec notre expérience."

Les trois groupes mentionnés ont une importante concentration

de succursales en Ontario et au Québec, mais on constate un net avantage numérique des banques partout ailleurs.

En effet, les banques ont plus de 2,900 succursales à l'extérieur de ces deux provinces en regard de 179 bureaux pour les membres de l'IDA et de 261 pour les sociétés de fiducie.

À la fin de l'année 1978, la distribution provinciale des succursales bancaires se chiffrait comme suit: T.-N. 137; I.P.-E. 34; N.-E. 235; N.-B. 174; Qué. 1,618; Ont. 2,870; Man. 355; Sask. 369; Alb. 698; C.B. 881; Yukon 14; T.N.-O. 22.

La Chine...

(Suite de la page 3)

dernier de poursuivre M. Kearns, et j'ai rencontré par hasard un contact d'affaires britanniques à l'hôtel, à Pékin. Il était là depuis cinq mois, avec une équipe de quatre personnes, tentant de conclure une vente d'équipement minier — et je vous assure que les hôtels de Pékin n'ont rien de comparable avec ceux d'Hawaii. Les hauts fonctionnaires chinois qui nous accueillaient, ont fréquemment remarqué poliment, mais fermement que la Chine désirait faire affaire avec le Canada mais que les hommes d'affaires canadiens allaient devoir retrousser leurs manches pour obtenir leur part."

"Voilà donc comment j'évalue la situation et pourquoi nous ne brillons pas au firmament du commerce international. Mais comme je le mentionnais au début, je suis profondément convaincu que nous pouvons combler nos lacunes — elles sont surtout créées par notre état d'esprit."

"Nous avons raté assez d'occasions. Il est grand temps de changer cet état d'esprit. Par où commencer? Nous devons nous servir de nos atouts pour aller à la recherche des marchés, nous ne devons pas attendre que les marchés viennent à nous et nous devons avoir toute confiance dans notre réussite. En un mot, nous devons adopter une attitude positive vis-à-vis le Canada et les possibilités canadiennes", de conclure le président de Canadair.

Bell Canada

AVIS DU 15e DIVIDENDE

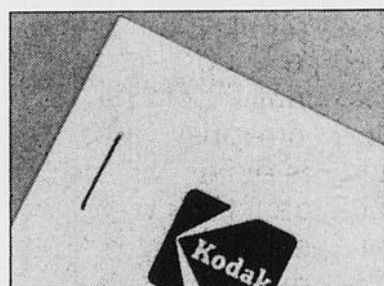
Un dividende trimestriel de cinquante-sept cents par action privilégiée, classe C, série E, a été déclaré et sera payable le 2 avril 1979 aux détenteurs desdites actions privilégiées enregistrées aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 2 mars 1979.

Le secrétaire, J. T. MOORE,
Montréal, le 24 janvier 1979.

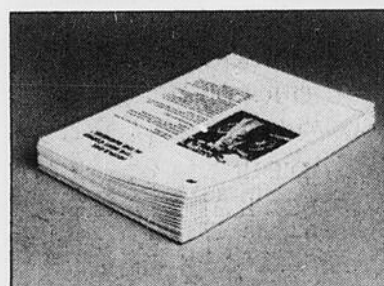
Le copieur

Il ne fait pas qu'assembler.

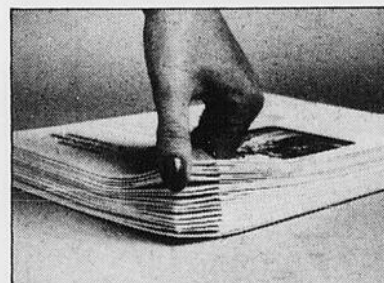
Il agrafe.



Il empile.



Il fournit des jeux de copies entièrement finis.



Sans accroc, dans de pratiques petits plateaux.



Québec (418) 681-3518 Montréal (514) 761-3481 Ottawa (613) 820-9410 Toronto (416) 429-7180

Les Affaires, Lundi 29 janvier 1979

Dénonçant l'incohérence qui prévaut dans l'établissement des primes

Un bureau de courtage nouveau style dans l'assurance-vie

Dans le domaine de l'assurance-vie, aussi surprenant que cela puisse paraître, les primes à payer par le consommateur peuvent varier de plus de 30 ou 40 pour cent d'une compagnie à l'autre et ce, pour une même qualité de service.

La chose s'explique essentiellement, bien sûr par la volonté de réaliser toujours plus de profits, mais aussi par l'indifférence ou l'ignorance des consommateurs pour tout ce qui touche les assurances, encore que le langage qui prévaut dans ce milieu se veut rebutant et hermétique.

Mais pour qui saurait acquérir une profonde connaissance du sujet, on imagine facilement

l'économie qu'il pourrait réaliser. La somme peut frôler facilement les \$500 par année, la vie durant. Pour une entreprise qui entend assurer ses employés, le montant épargné devient impressionnant.

Un bureau de courtage voué à l'étude approfondie du marché de l'assurance-vie et offrant ses services à tous les consommateurs canadiens, via leurs agents ou courtiers d'assurances, a donc vu le jour dernièrement à Montréal.

Ce bureau, Jean R. Fabi et Cie Limitée, estime que c'est évidemment le consommateur qui finance à part entière l'industrie de l'assurance, "y compris les services de marketing, destinés à assurer la croissance continue des profits qu'elle réalise. De plus,

aucune compagnie d'assurance ne possède la combinaison idéale: meilleure police, meilleurs taux et meilleure formule de rémunération des agents et courtiers."

Selon son fondateur M. Jean Fabi, les temps ont bien changé depuis l'invention de l'assurance et, pourtant, le système demeure inchangé. Il devrait maintenant y avoir deux formules pour la vente de l'assurance: la méthode traditionnelle — qui a certes fait ses preuves — et le libre courtage, pour ceux qui auraient avantage à y recourir.

Contrairement à l'agent d'assurance traditionnellement attaché à une compagnie

d'assurance, Jean Fabi et Cie se dit en mesure d'offrir — en puisant à même l'important réservoir d'assurances disponibles sur le marché — à la fois les meilleurs taux et une rémunération supérieure aux courtiers qui utilisent les services de sa maison.

"Nous avons d'abord mis au point des techniques qui nous permettent de comparer avec rigueur diverses polices d'assurances et de garantir au consommateur un marché aussi équitable que possible, selon ses besoins. Il ne restait plus, ensuite, qu'à adapter l'idée au monde de l'informatique."

Dès le printemps prochain,

Fabi et Cie pourra donc fournir les renseignements pertinents à tous les genres de polices d'assurances, et ce en quelques secondes, grâce à un procédé de traitement des données hautement perfectionné. Ce système, baptisé "INFOVIE", gardera donc en mémoire les taux demandés par la plupart des compagnies d'assurances du Canada, afin d'établir des soumissions aux taux les plus compétitifs, sur demande.

De plus, on programmera l'ordinateur de manière à obtenir un aperçu de la situation financière de l'assuré, en cas de décès, d'invalidité ou de retraite.

Règle générale, Fabi et Compagnie ne vend pas directement au consommateur; il passe plutôt par l'entremise d'un réseau de courtiers, qui traitent avec la compagnie sur une base strictement volontaire.

Fabi et Cie vient en aide au consommateur dans les domaines suivants: service de soumissions pour assurance-vie et assurance remplacement de salaire, dans le but de connaître les meilleurs régimes et les taux les plus avantageux; régimes d'épargne-retraite, d'épargne-logement et d'assurances collectives; placements différés; risques spéciaux et aggravés; régimes de participation différée aux bénéfices et rentes collectives.

La compagnie possède, via une de ses filiales, un bureau de courtage à Ottawa et a entrepris des négociations pour en ouvrir un autre à Toronto. Fabi et Cie espère mousser l'idée du libre courtage à un point tel que le consommateur aura véritablement accès au libre choix de ses contrats d'assurances-vie, dans l'intérêt des siens et en raison des sommes parfois très élevées qu'il y consacre au cours de son existence.

Perte...

(Suite de la page 4)

impôts dans les illusions des jeux de hasard.

L'État industriel se retrouve aussi dans la publicité de type institutionnel, en particulier celle qui nous fut servie récemment par Sidbec. Aucune entreprise industrielle déficitaire du secteur privé n'aurait pu se permettre un tel luxe. Cette campagne a heureusement été interrompue mais elle a tout de même tenu l'affiche pendant quelques mois.

L'État-Providence se retrouve par ailleurs dans les campagnes de la Régie de l'assurance-maladie ou encore dans celle de la Régie de l'assurance-automobile malgré tout son mauvais goût.

Et puis, finalement, il y a l'État politique dans toute sa crudité, l'État nationaliste, à travers surtout cette campagne publicitaire du ministère des Transports du Québec sur le port obligatoire de la ceinture de sécurité. Le slogan "On s'attache au Québec" est assurément un petit chef-d'œuvre de publicité équivoque. Il faudrait être naïf pour ne pas avoir décelé dans ce slogan le subtil message politique. Le message n'est manifestement pas seulement d'attacher sa ceinture... et on pourrait le parodier ainsi: "On s'attache au Québec... Oui... Attachez bien vos ceintures"

Kodak.

Si vous vous apprêtez à signer prochainement un nouveau contrat de location de copieur, vous devriez d'abord voir à l'œuvre le copieur-duplicateur Kodak Ektaprint.

Une entreprise qui brasse de grosses affaires et fait plus de 30 000 copies par mois peut tirer grand avantage de tous les "petits extras" du copieur Kodak. Les prix Kodak sont concurrentiels. (Une étude de coûts pourrait vous montrer les avantages d'utiliser les appareils de reproduction Kodak. Il n'en tient qu'à vous de comparer!)

Le copieur Kodak ne fait pas qu'assembler. Il agrafe. Il empile. Il fournit des jeux de copies entièrement finis dans

de pratiques petits plateaux...au grand plaisir de toutes les secrétaires.

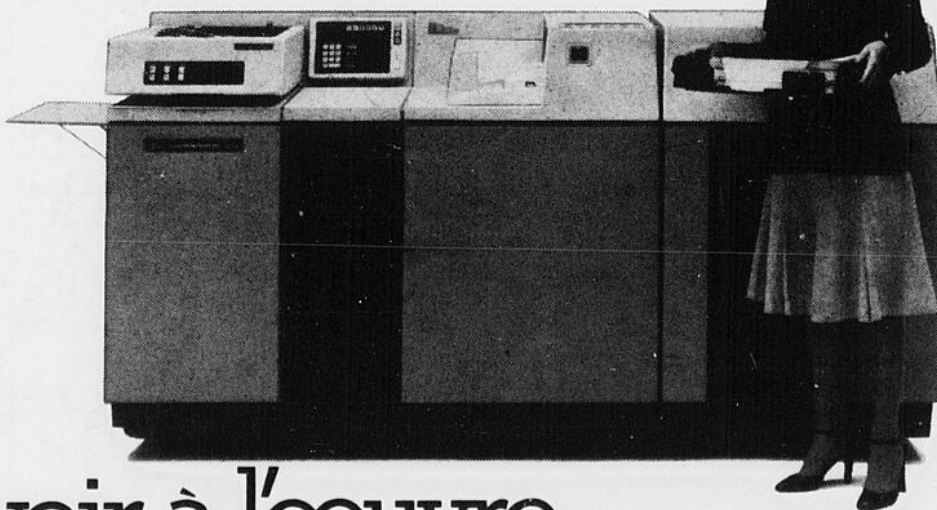
Il fournit des copies d'une qualité remarquable. Tout le monde s'accorde à le dire, avec le copieur Kodak, on y voit clair et ça améliore les affaires.

Il prend peu de place, mais c'est un copieur efficace qui ne donne pas sa place!

Ne prenez donc pas de décision finale avant d'avoir téléphoné à un représentant Kodak.

Il en a long à vous dire sur les "petits extras" que nous pouvons vous offrir. Le copieur Kodak fait beaucoup plus qu'assembler.

Le
copieur
Kodak.



Il faut le voir à l'œuvre.

Winnipeg (204) 775-0337 Calgary (403) 287-1004 Edmonton (403) 465-0235 Vancouver (604) 926-7411

L'innovation technologique continue:

Un outil indispensable à l'amélioration de la performance économique du Canada

Il est essentiel que les divers niveaux de gouvernement portent une attention accrue à la formation de stimulants en capitaux au sein du secteur privé pour parvenir à réaliser les innovations techniques qui déterminent le progrès et génèrent la prospérité. Telle est en substance l'opinion exprimée récemment devant l'Empire Club de Toronto, par M. Roy A. Anderson, président et chef de l'administration de Lockheed Corporation.

Le président de Lockheed a sur-

tout fait porter ses commentaires sur le milieu d'affaires américain, mais n'a pas manqué de faire remarquer à son auditoire que "les économies des deux pays étant étroitement reliées, il apparaît sans doute que certains points soulevés s'appliquent à un degré plus ou moins élevé au Canada".

M. Anderson a souligné que le soutien qu'apportent les États-Unis à l'innovation technologique a baissé au cours des dernières années. Il a même exprimé son in-

quiétude relativement à la diminution du pourcentage du Produit national brut (PNB) consacré aux dépenses de recherche et de développement (R & D).

"La technologie née de la recherche et du développement signifie 'par connotation' l'innovation", a-t-il expliqué, et l'innovation dans le domaine des nouveaux produits et services est — selon lui — vitale au procédé par lequel un système économique s'étend et se renouvelle.

Il a en outre déclaré que l'in-

novation en technologie entraîne un accroissement de la productivité, ce qui permet ensuite de limiter l'inflation. Mais, a poursuivi le président du Conseil de Lockheed, l'innovation technologique est ni aisée ni bon marché. D'après lui, des stimulants en capitaux sont nécessaires pour provoquer les investissements et les inventions.

M. Anderson a dit espérer que les efforts mutuels réalisés pour les travaux du Programme CP-140 AURORA devraient en-

courager et inciter le Canada à donner l'absolue priorité nationale aux progrès en technologie permis par la recherche et le développement.

"Je suis convaincu que si nous nous intéressons sérieusement aux investissements de capitaux capables de jouer le rôle de stimulants, nous verrions une fois de plus une renaissance de l'innovation technologique", a-t-il précisé.

Le chef de l'administration de Lockheed a, de plus, fait observer que les programmes auxquels travaillent ensemble des sociétés canadiennes et des sociétés américaines permettent des échanges de technologie et procurent des avantages économiques considérables aux deux pays. À titre d'exemple, il a cité le programme compensatoire CP-140 AURORA.

Terminant son intervention, le président de Lockheed a souhaité que la coopération entre le Canada et les États-Unis en cette matière s'intensifie davantage, car — a-t-il souligné — "de l'engagement mutuel des deux pays dans le Programme CP-140 découlent non seulement la création d'emplois au Canada mais de l'échange de haute technologie entre les deux pays aux termes de l'Accord du Programme AURORA".

Salons internationaux made in Germany

Le chemin qui conduit directement au marché mondial de votre branche

Vous trouverez aux foires internationales spécialisées de la République Fédérale d'Allemagne et de Berlin (Ouest) le chemin qui conduit le plus rapidement et le plus directement au marché mondial de votre branche.

À ces foires spécialisées, où le commerce mondial réalise une partie importante de son chiffre d'affaires, des entreprises acceptent une comparaison internationale de l'efficacité, de la qualité et des prix. Plus de 78.000 exposants y sont présents en une année seulement. Plus de 10 millions d'acheteurs et de professionnels intéressés, venus de 128 pays, trouvent ici un contact direct avec les experts, le know how et les nouveautés de leur branche.

Toutes les parties de l'économie mondiale moderne vous sont présentées aux foires internationales de la République Fédérale d'Allemagne.

Si vous aussi, vous voulez choisir le chemin qui conduit directement au marché mondial de votre branche, demandez, aujourd'hui encore, notre documentation à:

AUMA-Ausstellungs- und Messe-Ausschuss der Deutschen Wirtschaft e. V., Lindenstr. 8, D-5000 Köln 1, Telex 08881 507

Veuillez remplir lisiblement de coupon et le retourner à:
AUMA, Lindenstr. 8, D-5000 Köln 1/6.

Je suis particulièrement intéressé par la foire spécialisée de la branche suivante _____

Je suis intéressé par un plan d'ensemble des foires spécialisées en République Fédérale d'Allemagne et à Berlin (Ouest) ☐

Je suis intéressé comme exposant ☐
comme visiteur ☐

Entreprise: _____

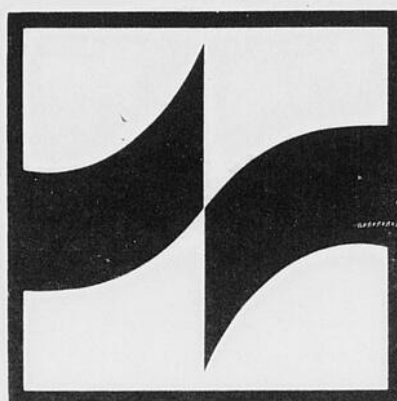
Ville: _____

Informations à donner à: _____

Pays: _____

Rue: _____

Téléphone: _____



l'Unicef
aide les
enfants-
aidez
l'Unicef

Plus
de 50
ans
de
service.



**Ça
décolle
quand s'amène**

Pestroy

Pour le commerce et l'industrie:
services de fumigation au gaz et de
désinfection générale — entrepôts,
usines, élevateurs, véhicules, bateaux,
etc., ainsi que l'extermination des
rongeurs, insectes, parasites, la des-
truction des mauvaises herbes, et le
contrôle des oiseaux et écureuils.

La Cie Pestroy Chemical Ltée
1655, boul. Édouard-Laurin
Montréal H4L 2B6

(514) 336-6111

Les Affaires, Lundi 29 janvier 1979

Le contrat Aurora, bénéfique pour le Canada

On vient d'apprendre que la Société Lockheed et ses fournisseurs, procéderont à des investissements de \$938 millions au Canada, plus précisément dans les secteurs de l'aérospatiale et de l'électronique par le biais de marchés de sous-traitance. Une somme s'élevant à \$588 millions sera investie dans les travaux connexes qui nécessiteront la construction de dix-huit avions anti-sous-marins AURORA que le Canada se propose d'acheter de Lockheed, et un montant de \$350 millions sera affecté à la réalisation de projets relatifs à la guerre anti-sous-marine et aux transports militaires. Le coût global des avions — y compris les systèmes de soutien au sol et le matériel de logistique — s'élève à \$1.03 milliard.

Monsieur Pierre De Bané, ministre fédéral des Approvisionnements et services et responsable de la production de Défense — qui a assisté, jeudi dernier, à Burbank à la présentation du premier AURORA, a fait savoir que "le coût de la réparation et de la révision de ces avions au cours de leur cycle de vie pourrait s'élever à plus de \$1 milliard" et qu'il ferait tout en son pouvoir pour que ces travaux soient — autant que possible — exécutés au Canada.

Selon le ministre, ce contrat est un exemple des excellentes relations que peuvent entretenir les États-Unis et le Canada, et les É.-U. n'ont pas cherché à en imposer à notre pays malgré leur taille et leur puissance.

Plus de 200 entreprises canadiennes, 75% de petite taille, bénéficieront de ce contrat, nombre d'entre elles exécuteront des travaux de haute technicité.

De février 1975 à septembre dernier, le contrat AURORA a valu au Québec des commandes chiffrées à plus de \$64 millions sur le total de \$190 millions déjà placé par la Société Lockheed.

Dans ses pourparlers avec les dirigeants de la Société Lockheed, M. De Bané les a engagés à prendre toutes les mesures nécessaires pour que les retombées économiques du contrat de l'AURORA bénéficient autant que possible aux régions défavorisées du Canada.

En tant que Canadiens, a ajouté

M. De Bané, nous devons nous assurer que tous nos compatriotes puissent jouir des mêmes avantages, qu'ils demeurent sur les côtes rocheuses de Terre-Neuve ou de Gaspé, dans les plaines austères de l'Athabaska ou dans le milieu rigoureux et enchanteur des Rocheuses. Et pour s'acquitter de cette obligation, le gouvernement doit se servir de l'élan économique que ses achats peuvent susciter.

M. De Bané a enfin déclaré qu'il est important de faire sentir aux Québécois qu'ils peuvent traiter sur un pied d'égalité dans le Canada tout entier. C'est, dit-il, une question de dignité, que tous les Canadiens puissent se sentir égaux dans leur pays. C'est un problème que les Canadiens sauront résoudre avec toute l'honnêteté et la générosité dont ils tirent leur force.

Perspectives...

(Suite de la page 3)

fourrages suffisante à l'alimentation de son troupeau, même si sa récolte n'est pas bonne.

Il est à noter que le Québec fait présentement figure d'avant-garde en Amérique du Nord dans le domaine de l'assurance-récolte de plusieurs provinces canadiennes et des États-Unis qui

songent en effet à appliquer cette formule chez eux à partir de l'expérience québécoise.

Selon M. Garon, les résultats obtenus jusqu'à présent démontrent que l'assurance collective répond parfaitement aux besoins des producteurs de grandes cultures et il est maintenant possible d'envisager l'application de cette formule à l'ensemble du Québec dès 1980. "De plus, nous songeons à étendre l'assurance collective à

d'autres types de productions végétales". Le maïs-grain et la betterave sucrière semblent les plus propices en raison de l'importance des superficies en maïs-grain et de la concentration géographique des producteurs de betteraves à sucre. Le système d'assurance individuelle n'est pas pour autant écarté puisqu'il demeure le seul applicable à un grand nombre de productions.

Les progrès de l'assurance-récolte constituent une des facettes importantes de l'évolution actuelle vers une plus grande sécurité dans le monde agricole. Face aux aléas de la température et des prix agricoles qui constituent un ensemble de risques qu'on ne retrouve dans aucun autre secteur d'activité, les agriculteurs éprouvent le besoin légitime de s'organiser pour protéger leurs investissements et leur travail.

En plus d'appuyer les efforts d'agriculteurs visant à ordonner la mise en marche de leurs produits, le gouvernement du Québec met graduellement en place une véritable politique de sécurité agricole dont les principaux éléments sont l'assurance-récolte, avec son double système collectif et individuel et l'assurance-stabilisation des revenus agricoles, maintenant offerte à six catégories de producteurs.

L'étrange...

(Suite de la page 1)

Québec et le cabinet devrait en être saisi lors de sa prochaine réunion.

D'entrée de jeu, Mme Campagnolo s'est vite dissociée de toute cette entreprise au nom de la saine logique. "Je suis ministre du sport amateur et je n'ai rien à faire dans cette histoire. Ma caisse de \$25 millions doit servir au développement du sport amateur et préparer notre élite sportive en vue des Olympiques de 1980," s'est-elle contentée de répondre aux maires lobbyistes venus en délégation à Ottawa.

Alors où trouver les crédits? Au Conseil du Trésor... bien sûr et les maires ont poursuivi leur pèlerinage à travers le dédale des corridors parlementaires. Mais le bureau de M. Buchanan est truffé "d'avocats du diable" qui se sont évertués à poser des questions malignes du genre: "Croyez-vous qu'il serait sage de subventionner indirectement la Ligue nationale de hockey avec les taxes des contribuables alors que les joueurs-vedettes roulent sur l'or?"

Les maires n'ont pas désarmé pour autant et se sont vite présentés chez M. Lessard et Ouellet en espérant que le poids politique des titulaires de l'Expansion économique régionale et des Travaux publics emporterait le morceau. En effet, se sont-ils dits en cours de route, pourquoi soulever cette question des salaires aux joueurs alors que le MEER a généreusement subventionné les sociétés milliardaires IBM à Bromont et Ford à Windsor? "Je suis sûr que le président de Ford fait quatre fois le salaire d'un Guy Lafleur", de dire l'un d'eux.

"Mais vous n'êtes pas une industrie manufacturière," leur a-t-on rétorqué! simplement un ser-

vice qui bénéficie des feux de la rampe... mais un service quand même. En désespoir de cause il ne restait que la "carte nationaliste à jouer". On expliqua donc aux politiciens pointilleux sur des détails sans importances que la fusion des deux ligues professionnelles de hockey allait porter de 17 à 21 le nombre des équipes et faire doubler de trois à six le nombre de concessions en terre canadienne.

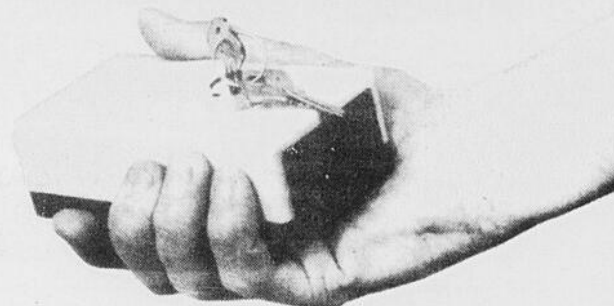
"Le hockey étant notre sport national, il doit, évidemment, bénéficier à ce titre d'un traitement qui tienne compte de son importance dans la vie de tous les Canadiens. L'aide que nous demandons au gouvernement du Canada pour la consolidation du hockey professionnel dans les villes d'Edmonton, Winnipeg et Québec s'inscrit donc logiquement dans une telle politique," de nous prévenir le mémoire conjoint.

De plus le Canada se fait trop souvent humilier sur les patinoires internationales par les formations suédoises, tchécoslovaques ou russes. Comment mettre fin à cet affront intolérable? "Ceci ne sera possible que si le Canada peut compter sur un bassin de joueurs de haut calibre comme seules peuvent en produire des structures de ce sport formant une pyramide dont le sommet est constitué par un nombre bien réparti, régionalement, d'équipes professionnelles majeures," de souligner insidieusement le mémoire.

Il y a gros à parier qu'en cette période pré-électorale (les rumeurs veulent à Ottawa que la Chambre soit dissoute à la mi-février) une série de dossiers qui traînent sur les tablettes soient, comme par miracle, solutionnés pour le plus grand bien de la population canadienne.

**AVIS
AUX COMPAGNIES, INDUSTRIES,
COMMERÇANTS, PROFESSIONNELS.**

**ENFIN!
LA SOLUTION
A VOS FACTURES
TELEPHONIQUES
EXCESSIVES!**



**NE PAYEZ QUE POUR VOS INTERURBAINS!
VOTRE TELEPHONE SOUS VOTRE CONTROLE!
SANS AFFECTER LES APPELS LOCAUX OU
INTERURBAINS AUTORISÉS!
PROTEGEZ ELECTRONIQUEMENT VOS
LIGNES TELEPHONIQUES!**

**TELESTOP
842-3439**

Auberge Le Vieux Saint Gabriel



un festin d'aujourd'hui dans un décor d'antan.

Situé dans une maison historique, dans le Montréal d'antan, Le Vieux Saint Gabriel vous séduira par sa chaude hospitalité. Vous l'apprécierez aussi bien le midi, pour un déjeuner d'affaires, que pour un repas en tête-à-tête le soir. Et vous pouvez même y réserver une salle pour vos réceptions. Bien sûr, Le Vieux Saint Gabriel accepte la carte American Express... la carte d'aujourd'hui. Auberge Le Vieux Saint-Gabriel, 426, Place Saint-Gabriel, Montréal. Réservations: (514) 878-3561.

**La carte American Express.
Ne partez pas sans elle.**



American Express, 1979.
American Express Company est la propriétaire de la désignation "marques de commerce" qui sont utilisées par American Express Canada, Inc. à titre d'usage licencé.

Éventuelle réduction des demandes de prêts en raison des taux élevés

La Chambre d'immeuble de Montréal a rendu publiques, la semaine passée, une série de statistiques portant sur l'évolution des taux hypothécaires dans la région de Montréal. D'après ces données statistiques, les taux d'intérêt sur les premières hypothèques résidentielles ont atteint — à la fin de 1978 — une moyenne de 11-1/2% dans la région de Montréal. Ces statistiques ont de plus révélé que la disponibilité des fonds hypothécaires peut être qualifiée "d'adéquante à abondante" tant pour les maisons unifamiliales que pour les propriétés multifamiliales.

Par ailleurs, a-t-on appris dans le même temps, les banques offrent actuellement des prêts s'élevant, en moyenne, de 11-1/4" à 11-1/2%; les compagnies d'assurance — de leur côté — accordent des prêts allant de 11% pour ce qui touche à la catégorie tombant sous l'empire de la Loi Nationale de l'Habitation (LNH) à 11-1/2% pour les prêts hypothécaires conventionnels. Quant aux compagnies hypothécaires proprement dites, elles fournissent des prêts dont le taux oscille entre 11% et 12-1/4%. Les sociétés de fiducie, enfin, offrent des prêts à des taux variant entre 11% et 12-1/3%.

Le vice-président exécutif de la Chambre d'immeuble de Montréal, M. Claude Lefebvre, devait faire savoir — lors de la présentation de ces données consignées dans le plus récent Bulletin de la Chambre sur le marché hypothécaire — que "des taux d'intérêt s'élevant à une moyenne

de 11-1/2% dans la région de Montréal pourraient très bien se maintenir à ce niveau pour plus longtemps qu'au cours des périodes de récession préalables afin de soutenir l'effort anti-inflationniste du gouvernement fédéral".

D'après le vice-président exécutif de la Chambre, les fonds hypothécaires pour les premières hypothèques résidentielles sont abondants en ce moment. Cependant, a-t-il fait remarquer,

Pour les municipalités en 1978

La SCHL a versé 150 millions en prêts et subventions

La Société Centrale d'Hypothèques et de logement a consenti en 1978, 103 prêts totalisant la somme de \$150.4 millions pour des travaux d'infrastructure devant être effectués dans 43 municipalités du Québec. Selon les modalités de ce programme, la SCHL peut renoncer au remboursement de 25 pour cent du montant de ces prêts, soit \$37.6 millions.

Les principaux projets qui ont fait l'objet de ces investissements sont les suivants: six prêts ont été consentis à la Communauté Urbaine de Montréal pour un total de près de \$67.5 millions pour la poursuite des travaux relatifs à la station de pompage principale, au retraitement et au parachèvement des émissaires au fleuve.

Pour sa part, la Communauté régionale de l'Outaouais s'est vu accorder des prêts totalisant \$55.7 millions pour la mise en oeuvre de 7 projets reliés au prolongement

"l'abondance de ces fonds dans une conjoncture où le gouvernement tente de contrôler l'inflation et soutenir le dollar canadien, pourrait très bien provoquer des mesures plus restrictives sinon au cours des mois prochains du moins après les prochaines élections fédérales".

Pour le moment, les banques, les compagnies d'assurance et les sociétés de fiducie ne semblent pas disposées à restreindre les prêts sur les premières hypothèques.

Toutefois, a-t-il poursuivi, elles l'ont déjà fait en ce qui concerne les prêts sur les deuxièmes hypothèques "qui n'existent pour ainsi dire pas aujourd'hui sauf à des taux dépassant 13% et plus".

Le vice-président exécutif de la Chambre d'immeuble de Montréal a, cependant, souligné que la période inflationniste pourrait très bien réduire la demande de prêts, non pas parce que les fonds ne sont pas disponibles, mais parce que les emprunteurs éven-

tuels pourraient s'arranger pour offrir une certaine résistance à des taux si élevés.

Il a ajouté que les acheteurs ont toujours considéré l'acquisition d'une propriété familiale comme un rempart contre le coût de la vie qui ne cesse d'augmenter. Ainsi, conclut-il, les taux hypothécaires actuels — s'ils restent en vigueur trop longtemps — pourraient forcer les emprunteurs à réduire leurs demandes de nouveaux prêts ou de refinancement.

de ses intercepteurs et à la construction de son usine d'épuration.

Près de \$11.2 millions ont été attribués au Bureau d'assainissement des eaux du Québec métropolitain, aujourd'hui intégré à la Communauté Urbaine de Québec, pour des travaux relatifs à l'interception de 8 émissaires de Sillery et du versant de Ste-Foy ainsi que pour la canalisation de ces égoûts vers 6 diffuseurs.

Enfin, la Ville de Laval s'est vu accorder des prêts de plus de \$5.3 millions pour la mise en oeuvre de 15 projets d'égoûts et d'aqueduc dans divers secteurs de son territoire.

Ces projets qui représentent plus de 92 pour cent des investissements de l'année 1978, font partie de la programmation quinquennale soumise par les Services de protection de l'environnement du Québec au moment de la signature de l'entente fédérale-provinciale en 1975.

En vertu des autres dispositions de la partie VIII de la Loi nationale 86 subventions ont été consenties à 52 municipalités du Québec pour un montant de \$3.7 millions. De plus, six

municipalités ont bénéficié d'une aide pour coûts élevés au montant total de \$623,000. Ces sommes ont servi à alléger le fardeau financier per capita des municipalités de Lac des Aigles, Notre-Dame Auxiliatrice de Buckland, St-Clet, Ste-Anne du Lac, Notre-Dame de la Doré et de St-Dominique.

Enfin, dix subventions totalisant pous de \$643,000 ont été confirmées pour la préparation de plans régionaux d'aqueduc et d'égoûts, suite à des demandes des villes de Laval, La Baie, Chicoutimi, Chambly, Victoriaville et de St-Félicien, ainsi que des services de protection de l'environnement du Québec pour la Côte-Nord, du golfe Saint-Laurent et le territoire de Val

David et de Val Morin.

Logement

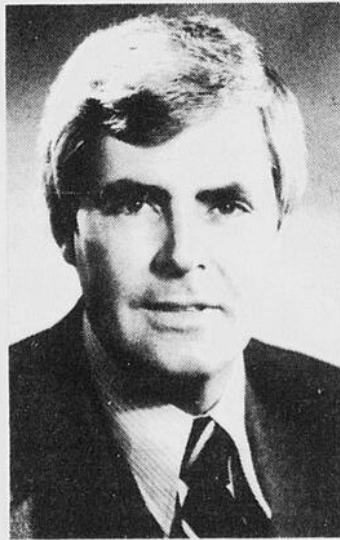
Par ailleurs, le ministre André Ouellet a tracé dernièrement un court bilan de l'aide de la SCHL dans le domaine de l'habitation, en faveur de la Société d'Habitation du Québec. En 1978, la SCHL a affectué des prêts de l'ordre de \$118 millions, consacrés au logement des familles, des personnes âgées et des étudiants.

Cette somme permettra en effet la construction de 13 centres d'accueil, 67 projets d'habitation à loyer modique et 5 projets d'habitation pour étudiants. Ces différents prêts furent consentis par la SCHL à des taux d'intérêt variant entre 10% et 11 pour cent et pourront être remboursés sur une période de 50 ans.

IBM Canada Ltée



M. P.F. Webb



M. M.C. Burns

Monsieur Peter F. Webb, qui était directeur de l'exploitation commerciale, région de l'Ouest, a été nommé vice-président, région de l'Ouest.

M. Webb est entré au service de la compagnie en mai 1963. Il a occupé des postes dans la haute direction d'IBM Canada et d'IBM Amérique / Extrême-Orient à New York. Il est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'université de Toronto.

Monsieur Michael C. Burns, qui était vice-président, région de l'Ouest, a pris un congé personnel. Pendant ce congé, M. Burns fera de la recherche à l'institut Fraser et sera associé à la faculté d'administration de l'université de Colombie-Britannique dans le cadre du programme "Executive-in-Residence". Il reprendra ses activités à la haute direction d'IBM Canada à Toronto en septembre 1979.

M. Burns est entré au service de la compagnie en juin 1960 et a occupé des postes dans la haute direction d'IBM Canada, d'IBM World Trade et d'IBM Amérique/Extrême-Orient à New York. Il est diplômé de l'université du Manitoba.

M. Burns est membre du conseil d'administration du Yorkshire Trust Company, du St. Paul's Hospital, des Jeunes entreprises du Canada, du Junior Achievement de la Colombie-Britannique, du Vancouver Symphony et d'autres organisations communautaires ou oeuvrant dans le domaine de l'éducation.

**CE NUMÉRO DU
JOURNAL DES AFFAIRES
A ÉTÉ TIRÉ
À 36,728 EXEMPLAIRES**

À LOUER
pour occupation immédiate

Plaza Laurier

Avenue Laurier angle DeGaspé

Edifice de premier ordre — Air climatisé

- Superbe localité... seulement à quelques pas de la Station Métro Laurier.
- Chauffage entièrement électrique et air climatisé.
- Extérieur de prestige en panneaux préfabriqués de béton et côtés métalliques de bronze.
- Maintien impeccable de l'édifice et service d'entretien des bureaux.
- Stationnement spacieux.
- Ascenseurs jumelés à grande vitesse.
- Chaque étage approx. 25,000 pi.ca.

Plaza Laurier

Montréal

Un développement de

STECKMAR CORP.

seulement **\$6.85** le pi.

AUSSI DES MAGASINS À LOUER

Protection aux courtiers • INFORMATION: 273-8891

• Brochure de location sur demande

Des idées payantes pour économiser l'énergie

Le ministère fédéral des Travaux Publics a fait parvenir aux présidents des associations d'architectes et d'ingénieurs de chaque province du pays une invitation à participer au concours de conception d'immeubles à faible consommation d'énergie mis de l'avant par l'administration fédérale et comportant des prix totalisant \$250,000. Tous les détails relatifs au concours ont été envoyés par la poste aux architectes et ingénieurs. On peut se les procurer aux bureaux régionaux de Travaux Publics Canada et à l'administration centrale du ministère à Ottawa. Plusieurs revues professionnelles et techniques publieront aussi, au cours des prochaines semaines, des avis annonçant le concours... Le programme des Immeubles à Consommation Réduite d'Énergie (I.C.R.E.) offre \$110,000 en prix pour la conception créative d'un complexe hôtelier, commercial et administratif typique de grandeur moyenne, \$60,000 pour la conception d'un petit immeuble à bureaux et \$80,000 pour souligner les qualités des immeubles existants à faible consommation d'énergie. À ce dernier chapitre, il est intéressant de noter qu'un propriétaire, promoteur ou entrepreneur peut participer pourvu qu'il produise le consentement écrit de l'ingénieur ou de l'architecte qui a conçu les plans de l'immeuble.

La Direction générale de l'Énergie vient de publier un répertoire des ouvrages en langue française traitant des énergies nouvelles, ces sources d'énergie pour la plupart bien connues mais revalorisées dans un contexte nouveau. Cette publication d'une trentaine de pages répertorie la documentation disponible en français dans les domaines courants des énergies nouvelles: énergie solaire, stockage énergétique, pompe à chaleur, biomasse, énergie éolienne, énergie de la mer, énergie géothermique. Une

La Royale du Canada, compagnie d'assurance



H. Frank Atkinson

La Royale du Canada, compagnie d'assurance, a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur H. Frank Atkinson, F.I.A.C., au poste de vice-président principal. Dans ses nouvelles fonctions, M. Atkinson est chargé des activités de comptabilité et fiscalité.

La Royale du Canada, compagnie d'assurance, est le plus important assureur d'habitations, d'automobiles et d'entreprises au pays.

mise à jour périodique de cette bibliographie par la Direction est prévue...

C'est demain qu'aura lieu la réunion annuelle des sections commerciales de l'Association canadienne des Producteurs de pâtes et papiers. Les sujets qui seront traités lors de cette réunion à Montréal seront la performance de l'industrie des pâtes et papiers aux États-Unis dans leur économie en 1979 (pour ce qui est des perspectives de l'industrie au Canada, voir les pages 12-13), la croissance de l'économie canadienne en 1979 et les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis, en particulier la possibilité future du libre échange entre les deux pays...

Le ministère des Transports du Québec demande la collaboration des citoyens en vue de déterminer le nombre de kilomètres ou de milles parcourus en moyenne annuellement par un automobiliste québécois. Cette étude vise à mieux connaître le type d'automobiliste qui circulent sur les routes, à évaluer la consommation d'essence des automobilistes dans les grandes villes et en périphérie et leur temps de présence quotidienne sur la route. Pour cela, chaque automobiliste est invité à collaborer avec le ministère en indiquant à la case 72 ou 73 de leur formule de renouvellement d'immatriculation, le nombre de milles ou de kilomètres parcourus

durant les douze derniers mois. La mention "ne rien inscrire ici" ne s'applique qu'à la partie supérieure de la formule...

Une agence de presse destinée aux journalistes étrangers voulant collaborer avec des quotidiens et magazines canadiens a été créée en décembre dernier par Antoine K. Char, ancien journaliste à l'Agence France Presse (AFP) à Montréal. L'Agence de Pige internationale (API), dont le bureau est situé à Ville Saint-Laurent, mettra les phares sur l'actualité politique internationale, les spectacles, le tourisme, et les faits divers...

Le Conseil d'administration de la Société pour l'Expansion des Exportations a approuvé la se-

maine dernière des prêts, des assurances-cautionnement et des assurances-crédits à l'exportation d'une valeur globale de \$68 millions à l'appui de ventes à l'exportation éventuelles de \$79.4 millions, destinées à six pays, soit l'Afghanistan, le Brésil, l'Iraq, le Pérou, l'Arabie saoudite et les États-Unis. Les ententes conclues portent sur du matériel de transmission électrique, des simulateurs de vol, des composantes d'aéronefs, du tabac, du matériel de lutte contre les incendies, un système d'égouts sanitaires et des bâtiments préfabriqués. Pour l'instant, pour des raisons commerciales, il n'est pas possible d'avoir plus de précisions...



Le succès croissant du Télex démontre sa rentabilité.

L'analyse "coût-efficacité" et le "seuil de rentabilité" sont des outils de mesure très importants dans le monde des affaires.

Lorsque les entreprises cherchent à améliorer ou à rendre leur système de communications plus efficace, l'outil auquel elles font souvent appel est le Télex.

La communication par Télex est rapide, précise et concise. Pas de verbiage. Pas de confusion. Pas de frais minimaux pour le temps de transmission. Vous ne payez que

pour le temps réel de la transmission de vos messages, plus un tarif mensuel raisonnable. Plus la communication est brève et précise, moins elle coûte cher.

Même lorsque l'économie ralentit quelque peu, les ventes croissantes du Télex démontrent qu'il contribue à comprimer les coûts. Le réseau Télex s'étend à plus de 39 000 maisons d'affaires au Canada et à plus de 500 000 à travers le monde.

Si vous voulez plus de renseignements sur le Télex, nous vous enverrons la brochure "Comment être le point de mire de votre entreprise". Pour en recevoir un exemplaire gratuit, il suffit de communiquer avec le bureau des ventes du CNCP le plus près.

TELEX

Telecommunications
CNCP

Après une année exceptionnelle

La baisse du dollar aura été bénéfique pour l'industrie des pâtes et papiers, dont le principal produit, le papier journal, a continué à trouver preneur aux États-Unis. Pour 1978, on estime que les expéditions totales de l'industrie se chiffrent — lorsque le bilan total sera connu — à 22,2 millions de tonnes courtes, soit 2 millions de tonnes ou 10,5 pour cent de plus qu'en 1977. Les exportations, représentant 80 pour cent des expéditions totales, se chiffrent à environ 17,7 millions de tonnes, tandis que les livraisons aux consommateurs canadiens atteindront environ 4,5 millions de tonnes.

Ce que réserve 1979 à l'industrie des pâtes et papiers est encore incertain. L'Association Canadienne des Producteurs de Pâtes et Papiers — dont les prévisions ont été préparées par M. D.A. Wilson, le directeur général du Service économique et statistique — estime que les expéditions en provenance d'usines canadiennes en 1979 devraient atteindre quelque 22,8 millions de tonnes courtes, "si les usines fonctionnent normalement". Ceci représente une augmentation de 2,8 pour cent sur le total de 22,2 millions de tonnes de 1978.

La consommation de papiers et de cartons, estime l'Association, est étroitement liée à l'activité économique en général. Ainsi, la plus forte influence agissant sur l'industrie canadienne des pâtes et papiers en 1979 sera le taux de croissance économique des États-Unis. À l'heure présente, on prévoit pour le milieu de l'année, un fléchissement marqué dans la croissance du produit national brut aux États-Unis, qui sera vraisemblablement accompagné d'un ralentissement économique pendant un ou deux trimestres. Pour l'année entière, on prévoit entre un et deux pour cent d'augmentation du produit national brut des États-Unis. Les taux de croissance en Europe en 1979 seraient quelque peu plus élevés qu'aux États-Unis, se situant entre 2 et 4 pour cent dans les divers pays, et au Japon entre 5 et 6 pour cent. On anticipe pour l'économie canadienne en 1979 une croissance plus rapide que celle des États-Unis, le consensus semble être 3 pour cent de croissance réelle.

La consommation de papier journal aux États-Unis cette année augmentera probablement de 1 pour cent, pour atteindre le chiffre de 10,950,000 tonnes. On s'attend également à ce que les éditeurs de journaux américains augmentent leurs stocks au cours de l'année, pour compenser une diminution des inventaires causée

vers la fin de 1978 par des grèves à quelques usines américaines et canadiennes. Ainsi, la demande, et par la suite les expéditions, de papier journal du Canada augmenteront légèrement. On prévoit aussi une hausse des expéditions de papier journal à destination du Canada et outremer. En 1978, les usines canadiennes de papier journal produisirent presque à capacité. La même situation est prévue en 1979, avec une augmentation d'environ un pour cent dans la capacité de production. Les expéditions totales de papier journal devraient atteindre les 9,9 millions

de tonnes, soit une augmentation de 1,5 pour cent.

Les expéditions d'autres papiers et de cartons aux consommateurs canadiens augmenteront probablement de 4 pour cent en 1979. La consommation canadienne de la plupart des catégories serait plus élevée due à une activité économique accrue, et au remplacement d'importations par des produits canadiens. Les expéditions aux marchés domestiques de papiers d'impression et d'écriture particulièrement devraient marquer une hausse d'environ 7 pour cent.

On prévoit une hausse des ex-

portations de papiers (autres que le papier journal) et de cartons d'environ 6 pour cent en 1979. La dévaluation du dollar canadien continue d'améliorer la position concurrentielle des usines canadiennes et les exportations bénéficieront de cette stimulation tant que le dollar restera au cours actuel. Les arrêts de travail dans certaines usines américaines causent une demande supplémentaire pour certains produits à l'heure actuelle. Cette demande accrue disparaîtra, évidemment, lorsque les usines en question reprendront leurs activités.

Pour les livraisons de papiers et

de cartons d'emballage, une hausse de 6,5 pour cent est prévue en 1979; la même augmentation est prévue pour les papiers d'impression, d'écriture et autres.

Une modeste augmentation de 2 pour cent est envisagée pour 1979 dans les exportations de pâtes qui atteindront probablement les 7,6 millions de tonnes. Au début de l'année, la demande assez forte se maintiendra. Cependant, il y aura ralentissement des expéditions de pâtes au cours de l'année, en accord avec le ralentissement du taux de croissance économique aux États-Unis et du taux de croissance dans les secteurs des



Si seulement
l'achat d'une machine Xerox
était aussi simple...
ce l'est presque!

Bell Canada

AVIS DU 10e DIVIDENDE
Un dividende trimestriel de quarante-cinq cents par action privilégiée, classe B, série F, a été déclaré et sera payable le 2 avril 1979 aux détenteurs desdites actions privilégiées enregistrés aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 2 mars 1979.

Le secrétaire, J. T. MOORE,
Montréal, le 24 janvier 1979.

un taux de croissance plus faible

papiers et cartons, dû aussi à une augmentation de la capacité de production des pâtes commerciales aux États-Unis.

Sauf pour la pâte commerciale, il y aura peu d'augmentation de la capacité productive dans l'industrie des pâtes et papiers en 1979. On estime que la capacité de production des papiers et cartons en 1979 sera un pour cent de plus qu'en 1978. Quant à la pâte commerciale, deux centres de production mis en marche vers la fin de 1978 et quelques autres changements pourraient assurer une augmentation de 625,000 tonnes de capacité productive en

1979, soit 7,5 pour cent. Ainsi, les taux d'exploitation des papiers et cartons seront aussi élevés, sinon plus élevés qu'en 1978, tandis que ceux des pâtes commerciales seront moins élevés. Les taux d'exploitation pour divers secteurs sont les suivants: pour le papier journal, 99 pour cent; pour les papiers et cartons d'emballage, 89 pour cent; pour les papiers d'impression et d'écriture, 95 pour cent; pour la pâte commerciale, 90 pour cent.

À l'heure actuelle, la demande pour tous les produits est forte. La production dans plusieurs secteurs de l'industrie est presque à

la limite de la capacité et cette situation devrait se continuer dans les quelques prochains mois. Mais si le taux de croissance économique ralentit comme prévu, les expéditions de pâtes et papiers ralentiront également au cours de l'année. Pour quelques produits, les expéditions dans le second semestre de 1979 seront probablement moins élevées que dans le premier semestre.

La réalisation du potentiel prévu pour les expéditions de l'industrie dépend aussi de l'approvisionnement. Les contrats de travail entre syndicats et usines doivent être renégociés en 1979.

S'il y a arrêts de travail pendant ces négociations, ou si les arrêts de travail actuels à deux usines de l'est canadien se prolongent, les niveaux prévus ne seront pas atteints.

"En conclusion d'ajouter l'Association, il faut bien admettre que le climat économique est assez incertain. Comme base de comparaison, on a choisi le taux de croissance économique des États-Unis le plus probable — une récession bénigne et de courte durée vers le milieu de l'année et un taux de croissance annuel entre un et deux pour cent. D'autres prédisent un taux de croissance un

peu plus élevé, tandis que d'autres encore sont d'avis que le ralentissement aura lieu plus tôt que prévu par le présent article. Un développement économique autre que celui ici prévu aura son effet sur les expéditions de pâtes et papiers."

La Position en 1978

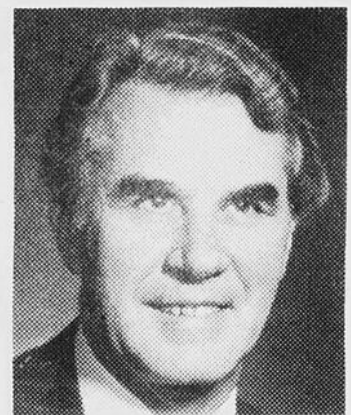
On estime que les expéditions totales de l'industrie des pâtes et papiers en 1978 se chiffreront à 22,2 millions de tonnes courtes, soit 2,0 millions de tonnes, ou 10,5 pour cent, de plus qu'en 1977. Les exportations, représentant 80 pour cent des expéditions totales, se chiffreront à environ 17,7 millions de tonnes; tandis que les livraisons aux consommateurs canadiens atteindront environ 4,5 millions de tonnes.

Il y eut une hausse marquée dans les livraisons de toutes les catégories de produits en 1978. Le papier journal, le produit le plus important de l'industrie, accusa une augmentation de 8,3 pour cent, atteignant les 9,75 millions de tonnes. Il y eut augmentation d'environ 6 pour cent de la consommation aux États-Unis en 1978. La demande, y compris les changements d'inventaires, accusa une hausse de plus de 7 pour cent.

Les expéditions d'autres papiers et de cartons augmentèrent de 13 pour cent en 1978. Les livraisons de ces produits s'élevèrent à 5 millions de tonnes, soit 500,000 tonnes de plus qu'en 1977; ils sont employés surtout au Canada qui absorbe 70 pour cent des livraisons totales. En 1978, les marchés canadiens augmentèrent de 13 pour cent leur consommation de ces catégories. La consommation fut particulièrement forte dans le secteur des papiers d'impression et d'écriture, dû à une publicité accrue et à une plus forte

Voir page 23: Après...

La Royale du Canada, compagnie d'assurance



Peter M. Shepherd

La Royale du Canada, compagnie d'assurance, a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Peter M. Shepherd, A.I.A.C., au poste de vice-président principal aux affaires publiques, à compter du 1er janvier 1979. Dans ses nouvelles fonctions, M. Shepherd est chargé des activités de marketing et relations publiques.

La Royale du Canada, compagnie d'assurance, est le plus important assureur d'habitations, d'automobiles et d'entreprises au pays.



Chez Xerox, nous facilitons l'achat d'un copieur ou d'un duplicateur par le choix que nous offrons.

Nous fabriquons des copieurs de table, des copieurs pour documents grand format, des copieurs-réducteurs, des copieurs à système recto-verso, des copieurs/duplicateurs pour les clients qui ont un volume de copies faible, moyen ou élevé; des copieurs qui sont là pour copier adéquatement selon vos besoins.

Si vous hésitez à faire votre choix, nous vous aiderons.

Nous discuterons avec vous, analyserons vos besoins et vous offrirons un appareil qui y réponde. Ni plus, ni moins.

Que vous en fassiez l'achat ou la location, vous ferez une bonne affaire.

Si nous n'avons pas le copieur ou le duplicateur qu'il vous faut, ne cherchez pas plus loin: c'est qu'il n'existe pas! Nulle autre compagnie n'offre le vaste choix de Xerox, ou ne facilite autant le choix...

... sans embarras!

Xerox du Canada Limitée
XEROX

XEROX est une marque déposée de XEROX CORPORATION utilisée par XEROX DU CANADA LIMITÉE en tant qu'usager inscrit.

Alcan investit à Saint-Augustin et à Shawinigan

La société Produits Alcan Limitée investira une somme approximative de \$1 million pour accroître la capacité de production de son usine de câbles de Saint-Augustin, près de Québec, et dépensera une autre somme approximative de \$1 million pour moderniser son usine Câblerie et Tréfilerie de Shawinigan. Une analyse exhaustive, menée par la compagnie, a démontré que l'usine de Shawinigan — l'une des plus vieilles usines d'aluminium au monde — devait se spécialiser et améliorer sa productivité sans quoi l'Alcan n'aurait d'autre perspective que de la fermer. Cet apport d'argent n'empêchera pas la compagnie d'avoir à mettre à pied un certain nombre du présent personnel à cette usine qui

se spécialisera dans la fabrication de câbles recouverts et de fils pour application mécanique. La production de câbles nus sera consolidée à l'usine située à Saint-Augustin...

Northern Telecom Limitée annonce que ses états financiers non vérifiés pour 1978 ont établi son chiffre d'affaires consolidé à \$1,505 milliard en regard de \$1,222 milliard en 1977. Le bénéfice net consolidé pour 1978 a été de \$100,7 millions (\$3.55 par action), dont un gain extraordinaire de \$6,3 millions (\$0.22 par action), en regard de \$85,3 millions (\$3.22 par action), dont un gain extraordinaire de \$3,4 millions (\$0.13 par action) en 1977. Le calcul du bénéfice par action pour 1978 reflète une majora-

tion de la moyenne des actions en circulation à 28 343 538 par rapport à 26 469 494 en 1977.

Le chiffre d'affaires consolidé du quatrième trimestre de 1978 a été de \$484,1 millions, en regard de \$302,5 millions pour la même période en 1977. Le bénéfice net consolidé a été de \$30,3 millions (\$1.03 par action), dont une perte extraordinaire de \$0,7 million (\$0.03 par action). En 1977, le bénéfice net consolidé pour le quatrième trimestre a été de \$21,4 millions (\$0.81 par action), dont un gain extraordinaire de \$1,5 million (\$0.06 par action). La moyenne des actions en circulation pour ces deux périodes a été de 29 592 901 en 1978 et de 26 469 494 en 1977.

Les résultats du quatrième

trimestre de 1978 et l'exercice lui-même rendent compte des acquisitions réalisées en 1978, à savoir Sycor, Inc., Data 100 Corporation, Danray, Inc., et Spectron Corporation, dont la participation au chiffre d'affaires de l'entreprise a été de \$131.9 millions pour le quatrième trimestre et de \$227,9 millions pour l'année. Pour fin de comparaison, les résultats de 1977 et de 1978 ont été reformulés et rendent compte du fait que notre filiale turque en copropriété n'est plus consolidée. Cependant, le bénéfice net consolidé des années en cause n'est pas modifié...

Celanese Canada Inc. a déclaré un revenu net de \$3,581,000, soit 25.3 cents par action ordinaire après versement des dividendes

priviliés, pour le trimestre arrêté le 31 décembre 1978, contre un revenu net de \$769,000 ou 4.3 cents par action pour la période correspondante de 1977. Les bénéfices nets de l'exercice complet se dégageant à \$7,073,000, soit 47 cents par action, contre \$1,073,000 ou 2.1 cents par action pour l'exercice 1977. Les résultats de 1978 incluent des crédits extraordinaires du fait que Millhaven Fibres Limited s'est prévalu de pertes fiscales d'exercices antérieurs, à raison de \$544,000 ou 4.1 cents par action ordinaire. Les ventes nettes du dernier trimestre et de l'exercice complet se chiffrent respectivement à \$83,365,000 et \$290,666,000, contre \$73,296,000 et \$254,682,000 au cours des périodes correspondantes de 1977. "Les résultats de 1978 marquent une amélioration sensible sur ceux de l'année dernière. Ils ont été atteints alors que la compagnie procédait à une refonte et à une réorganisation globale tant du point de vue de ses structures que de ses principales gammes de produits."

Fédéralisme...

(Suite de la page 1)

document ne tienne pas à ce que le Canada se départisse de son caractère bilingue, celui-ci devra être inscrit dans toute nouvelle constitution.

Sur le plan proprement institutionnel, le rapport de la Commission Pépin-Robarts voudrait introduire quelques nouveautés au niveau du mode d'élections des députés à la Chambre des Communes, à celui du Sénat canadien et enfin au niveau de la Cour suprême. Il souhaiterait que, dorénavant les représentants du peuple soient élus au scrutin à la proportionnelle, mode de scrutin qui accorderait plus de chances aux partis politiques de faire élire des députés de régions "où ils ne parviennent pas à obtenir de sièges avec le mode de scrutin actuel".

Le Sénat, de son côté, devrait faire l'objet de changements en cédant sa place à un "Conseil de la Fédération". Les membres de cette nouvelle institution seraient choisis par les provinces et auront pour tâche — entre autres choses — de procéder à l'examen des projets de loi relatifs aux questions touchant aux affaires des provinces. Quant à la Cour suprême du Canada, le rapport croit qu'il "devrait être composé de onze juges dont cinq choisis parmi des juges et des avocats de droit civil et six parmi des juges et des avocats de Common Law", compte tenu — soutient-il dans ce dernier cas, de la répartition régionale.

Bell Canada

AVIS DU 22^e DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de cinquante-six cents par action privilégiée, classe B, série C, a été déclaré et sera payable le 15 mars 1979 aux détenteurs desdites actions privilégiées enregistrées aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 15 février 1979.

Le secrétaire, J. T. MOORE,
Montréal, le 24 janvier 1979.

Les Affaires, Lundi 29 janvier 1979
CINQUANTE-SEPT, CINQUANTE-SEPT

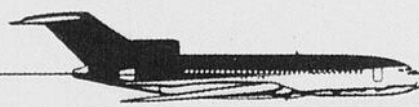
Les professionnels de l'industrie électrique et électronique se donnent rendez-vous...

Place Bonaventure, à Montréal, les 13, 14 et 15 février 1979, pour participer à la plus prestigieuse exposition de matériel et d'équipement reliés à l'industrie électrique et électronique:

LE SALON DE L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE 1979

- pour être à la fine pointe des derniers perfectionnements survenus dans le domaine de l'électricité et de l'électronique;
- pour bénéficier de contacts privilégiés avec les fabricants de matériel et d'équipement électriques et électroniques.

Que vous soyez ingénieur, architecte, administrateur, électricien, technicien, designer ou acheteur, que votre profession vous amène à travailler avec les nouvelles technologies du monde de l'électricité ou de l'électronique, vous pouvez être assuré que tout a été mis en œuvre pour que votre participation vous rapporte le maximum de profit.



De plus, votre inscription vous donne droit au tirage d'un voyage pour deux personnes, à destination des Caraïbes ou de l'Europe, hommage d'Air Canada et de Kerrwil Publications Limited.



A l'achat d'un REER pensez au rendement

par Jacques Nadeau*

Les régimes d'épargne-retraite ont connu une croissance phénoménale, depuis que les gouvernements ont entrepris d'encourager l'épargne des contribuables en vue de la retraite. La réduction d'impôt qui en résulte, lors de l'investissement des sommes, est certes la raison principale de cet engouement. S'ajoute à cet attrait, l'accumulation des revenus et des gains en capital, libres d'impôt pendant la durée du régime, jusqu'au moment de la retraite.

Le rendement

Obnubilé par les avantages fiscaux que représente un tel placement on est tenté d'en oublier le rendement, ce qu'il peut engendrer de revenus et de gains pour une période prolongée. C'est sans contredire l'aspect le plus capital. Plusieurs raisons expliquent que les contribuables oublient de s'attarder sur le choix du véhicule qui leur procurera un meilleur rendement au cours des années.

Question de temps d'abord. On procède généralement à l'achat d'un régime enregistré d'épargne-retraite à la dernière minute, dans les deux dernières semaines de février, date limite autorisée par le législateur. Donc peu de temps pour vraiment s'attarder à un choix judicieux.

La loi du moindre effort. Le contribuable se contente souvent de l'attrait fiscal, se préoccupant guère d'assurer à son épargne le meilleur rendement possible. Habités à transiger leurs affaires avec une institution financière les investisseurs sont satisfaits des services rendus, et tout naturellement confient leurs régimes d'épargne-retraite à cette même institution.

Objectifs de retraite

Quoiqu'il soit difficile de prévoir 20 ans ou même trente ans à l'avance, il est important de statuer sur ses besoins financiers au moment de la retraite. Les véhicules de placements varient et leur rendement sont aussi différents que leur nom. Prenons l'exemple d'un travailleur autonome qui place \$5,000 par année dans un régime enregistré d'épargne-retraite, et ce pour une période de 20 ans.

Selon une table de rendement qui s'établirait à 8%, 8.5% et 9%, le contribuable accumulerait des sommes de \$247,114, \$262,445 et \$278,822. Une différence de \$31,708 entre le rendement le plus élevé et le moins rentable. Au moment de la retraite, à l'âge de 65 ans, cette différence correspond à une rente mensuelle qui serait inférieure de \$306. D'où, croyons-nous, l'importance du rendement lors du choix d'un régime de retraite.

Selon qu'il s'agisse d'une période de 10, 5 et 1 an, on remarquera que le rendement des divers fonds varie au cours des années. Le fonds A qui occupe le premier rang pour la période de 10 ans, se retrouve au 51ème rang lorsqu'on observe son rendement pour la période largement plus courte d'un an. Il en va ainsi tant des fonds dont les sommes sont investies dans des actions cotées en Bourse que de ceux qui choisissent un chemin plus serein en plaçant le capital épargné dans des

obligations et des hypothèques.

L'investisseur devra donc s'attarder à la régularité des rendements selon les diverses périodes.

D'autres éléments influent sur le choix que peut effectuer le contribuable. On pensera alors aux frais d'acquisition, l'importance des actifs de chaque fonds et le genre d'institution auprès de laquelle on place son épargne. Les frais peuvent varier entre 0 et 9 pour cent. Il est facile de comprendre que le rendement en soit affecté.

Les taux garantis

Il est certainement très intéressant de chercher un taux de 10 1/4% composé annuellement et

garanti pour 5 ans. Deux facteurs sont à considérer avant de prendre une décision dans ce sens: premièrement, le manque de flexibilité dans la possibilité de remboursement du capital et des intérêts; deuxièmement, il faut se rappeler que l'épargne-retraite demande une perspective de placement à long terme.

Dans cette optique, le choix d'un fonds de placement est plus indiqué car les sommes investies ou une partie de ces sommes peut être retirée très facilement au besoin et, d'autre part, le fonds s'ajuste constamment selon que les garantis ne s'ajustent pas de la sorte et pourraient être réinvestis à

Voir page 23: A l'achat...

Le tableau qui suit nous donne le rendement au 30 septembre 1978 de 5 fonds actions et de 5 fonds à revenus fixes (obligations et hypothèques), selon un placement effectué il y a 10 ans, 5 ans et 1 an.

FONDS D'ACTIONS

	10 ans	5 ans	1 an
A	15.67% (1)	19.76% (1)	25.02% (5)
B	11.21% (2)	15.38% (2)	53.26% (1)
C	7.79% (3)	5.14% (5)	42.07% (2)
D	7.50% (4)	7.14% (4)	34.88% (3)
E	7.43% (5)	8.12% (3)	32.24% (4)

FONDS À REVENUS FIXES (Obligations et hypothèques)

	10 ans	5 ans	1 an
F	9.26% (1)	7.61% (5)	23.19% (1)
G	9.11% (2)	10.04% (1)	8.54% (4)
H	8.87% (3)	9.77% (2)	9.05% (2)
I	8.61% (4)	9.26% (3)	8.43% (5)
J	8.57% (5)	8.97% (4)	8.70% (3)

SOURCE: PIRBECK INVESTMENT MEASUREMENT LTD

De l'épargne-impôt, c'est beau. Un rendement supérieur, c'est mieux.

Prenez le temps de rencontrer un conseiller
en régimes d'épargne-retraite du Trust Général.



L'épargne-impôt d'abord

En investissant dans un régime d'épargne-retraite du Trust Général, vous faites une économie d'impôt importante, en plus de mettre de l'argent de côté en prévision de votre retraite ou de certains imprévus. Vous pourriez peut-être même un jour vous offrir une année sabbatique ou une retraite anticipée.

Un rendement supérieur

Grâce à son étroite collaboration avec notre service de placement, notre conseiller en services financiers et fiduciaires vous démontrera que vous pouvez facilement donner un rendement supérieur à votre investissement dans un régime d'épargne-retraite du Trust Général.

En parfaite sécurité

Votre régime d'épargne-retraite du Trust Général, à cause de son rendement supérieur, vous offre une plus grande sécurité pour l'avenir. Songez, par exemple, qu'un taux d'intérêt annuel accru de 1% sur vos épargnes peut vous procurer des bénéfices accrus de 20% à la retraite.

Des services professionnels

Les conseillers en services financiers et fiduciaires du Trust Général vous aideront d'abord à faire le meilleur investissement possible; ces professionnels resteront à votre disposition à l'année longue et ils feront notamment en sorte que vous soyez bien informés du rendement de vos investissements et que vous receviez bien à l'avance vos reçus pour fins d'impôt.

Une grande flexibilité

Selon l'évolution de vos revenus et de vos besoins, votre conseiller du Trust Général vous recommandera peut-être une autre forme d'investissement qui vous permettra de tirer le meilleur profit de vos épargnes.

Agissez maintenant

Évitez les choix précipités de dernière minute et prenez rendez-vous avec un conseiller en régimes d'épargne-retraite du Trust Général. Nous acceptons les frais d'appel.

**TRUST GÉNÉRAL
DU CANADA**

Montréal Outremont Trois-Rivières Québec Lévis Rivière-du-Loup Rimouski Sept-Îles Chicoutimi Alma Hull Ottawa

Pourquoi davantage de Québécois devraient souscrire à un REER

Les manchettes récentes des journaux ont démontré que les Québécois à revenus moyens ou élevés subissent un taux d'imposition plus élevé que les résidents des autres provinces du Canada.

Ils auraient par conséquent grand intérêt à utiliser au maximum les instruments financiers leur permettant des réductions d'impôts, tels les Régimes Enregistrés d'Épargne-Retraite (REER).

Cependant, il est surprenant de constater que les Québécois n'utilisent pas les avantages des REER autant que les résidents des autres provinces. Ils négligent ainsi non seulement de diminuer leur fardeau fiscal mais également

d'accumuler des épargnes en vue d'une retraite plus confortable.

Afin de renseigner le public sur les caractéristiques et surtout sur les avantages fiscaux des REER, le Crédit Foncier a préparé une brochure explicative de 16 pages comportant une section questions-

réponses. Nous vous invitons à consulter cette brochure dont vous trouverez ci-dessous un extrait.

Un REER représente à la fois un refuge fiscal et un pas vers une retraite sans soucis financiers.

1. Qu'est-ce qu'un régime

enregistré d'épargne-retraite (REER)?

Comme son nom l'indique, un REER est un régime qui permet d'accumuler vos épargnes pour votre retraite. Chaque régime est enregistré auprès du gouvernement.

2. Qui peut adhérer à un REER?

Vous êtes admissible si vous avez un "revenu gagné". Par "revenu gagné", il faut entendre le revenu provenant d'un emploi, excluant la plupart des sources de revenu de placements. Votre régime doit, toutefois, prendre fin avant la fin de l'année au cours de laquelle vous atteignez l'âge de 71 ans.

3. Quels sont les avantages fiscaux?

Il y a deux principaux avantages fiscaux à investir dans un REER:

Votre contribution peut être déduite de votre revenu imposable et aucun paiement d'impôt ne sera exigé tant que vos fonds resteront investis dans le régime. Vous réaliserez votre plus importante économie d'impôt en contribuant à un REER pendant les années où votre revenu sera le plus élevé car, au moment de votre retraite, votre taux d'imposition sur le revenu que vous retirerez de votre REER devrait être inférieur à celui des années pendant lesquelles vous y aurez contribué.

Un REER est aussi un "refuge fiscal". Une fois placées dans un REER, vos épargnes connaîtront au cours des années un accroissement plus rapide que si elles étaient investies au même taux d'intérêt, sans les avantages d'un REER. Vous ne payez en effet aucun impôt sur l'intérêt gagné ou réinvesti, tant que vous ne le retirez pas du régime. Un REER vous offre donc un moyen efficace d'accumuler rapidement du capital.

4. Pourquoi différer mes impôts? Pourquoi ne pas les payer maintenant?

Comme l'écrivait Benjamin Franklin en 1784, "Rien n'est plus assuré en ce monde que la mort et les impôts". Voilà qui est encore vrai aujourd'hui! Toutefois, en vous permettant de différer vos impôts, le gouvernement vous prête en quelque sorte, sans intérêt, et jusqu'à votre retraite, l'argent de vos impôts pour vous encourager à vous constituer un fonds pour votre retraite.

5. Quelles économies d'impôt puis-je réaliser?

Supposons que vous avez un revenu de \$18,000 par année. Si vous êtes marié et avez deux enfants de moins de seize ans, vous devriez verser environ \$3,100 d'impôt sur le revenu.

Supposons ensuite que vous avez économisé \$1,500 sur votre revenu de \$18,000. Si vous investissiez cette somme dans votre REER, vous ne paieriez aucun impôt sur les \$1,500. Votre impôt sur le revenu ne serait que de \$2,600 au lieu de \$3,100, soit une économie de \$500.

Ainsi, pour un déboursé de \$1,000 (\$1,500 moins \$500), vous porteriez vos épargnes à \$1,500.

Il y a plus encore. Supposons que vos \$1,500 rapportent annuellement 9% d'intérêt dans votre REER. Au cours de la première année, l'intérêt de \$135 porterait la valeur de votre REER à \$1,635 et vous ne paieriez aucun impôt sur les \$135. Si vous aviez choisi d'investir ces \$1,500, à 9%, en dehors d'un REER, votre revenu de \$135 aurait pu vous coûter \$45 en impôt, ne vous laissant ainsi que \$90.

D'autres exemples d'économies d'impôt figurent ci-dessus.

6. Quelle somme pourrais-je accumuler d'ici à ma retraite?

Revenons à notre exemple. Supposons que vous versiez \$1,500 par année, pendant 30 ans. Votre déboursé annuel net ne serait que de \$1,000, puisque vous bénéficiez d'une déduction d'impôt de \$500. Pendant ces 30 années, vous auriez investi \$45,000 sur lesquels vous auriez

Taux d'intérêt annuel	Somme accumulée dans le REER à 65 ans	Revenu de retraite à partir de l'âge de 65 ans	
		Mensuel	Annuel
7%	\$151,610	\$1,455	\$17,460
8%	183,518	1,760	21,120
9%	222,863	2,140	25,680
10%	271,415	2,605	31,260

Le REER sans frais

- Notre régime enregistré d'épargne retraite n'entraîne absolument aucuns frais.
- Renseignez-vous sur la possibilité de transférer votre présent REER à notre régime.
- Téléphonnez, écrivez ou passez à l'une de nos 17 succursales, d'un océan à l'autre, pour obtenir notre brochure de 16 pages.

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

Montréal: 612, rue Saint-Jacques (514) 282-1880
Québec: (418) 681-0277 • Ottawa: (613) 232-5309

10¹/₄%

annuellement pour 5 ans

GARANTI

Option Epargne à 9¹/₄%

INSTITUTION INSCRITE - REGIE DE L'ASSURANCE-DEPOTS DU QUEBEC
MEMBRE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DEPOTS DU CANADA



Comment faire de votre retraite une bonne affaire dès aujourd'hui.

C'est facile avec Flexo-10, le régime enregistré d'épargne-retraite des Prévoyants du Canada, car non seulement vous assurez financièrement votre avenir, mais vous réalisez également d'appréciables économies sur l'impôt dès aujourd'hui.

Flexo-10 vous offre en plus un taux d'intérêt avantageux et garanti pour des périodes de 10 ans, ainsi qu'une formule de versement des contributions adaptée à vos besoins.

Si vous désirez de plus amples renseignements, contactez votre représentant des Prévoyants, ou communiquez avec notre service des rentes pour obtenir notre brochure d'information "Flexo-10, 20 questions, une solution".



Les Prévoyants du Canada
assurance générale—assurance-vie

Siège social: 801 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec H2L 1K8

Plus que de l'assurance, de la confiance

Faites d'une pierre deux coups

Une initiative PAYANTE de la Banque de Montréal

Ne versez plus un seul sou dans un régime enregistré d'épargne-retraite...

avant de vous être bien renseigné au sujet des REER et "REER de conjoint"

Pour plus de précisions, veuillez me téléphoner ou me retourner ce coupon:

Gaston Viel l'ALLIANCE MUTUELLE VIE

8770 boul. Langelier, Montréal, Qué.
325-4151 430-1885

Nom.....

Adresse.....

Tél..... Profession.....

Conjoint

R.E.E.R.

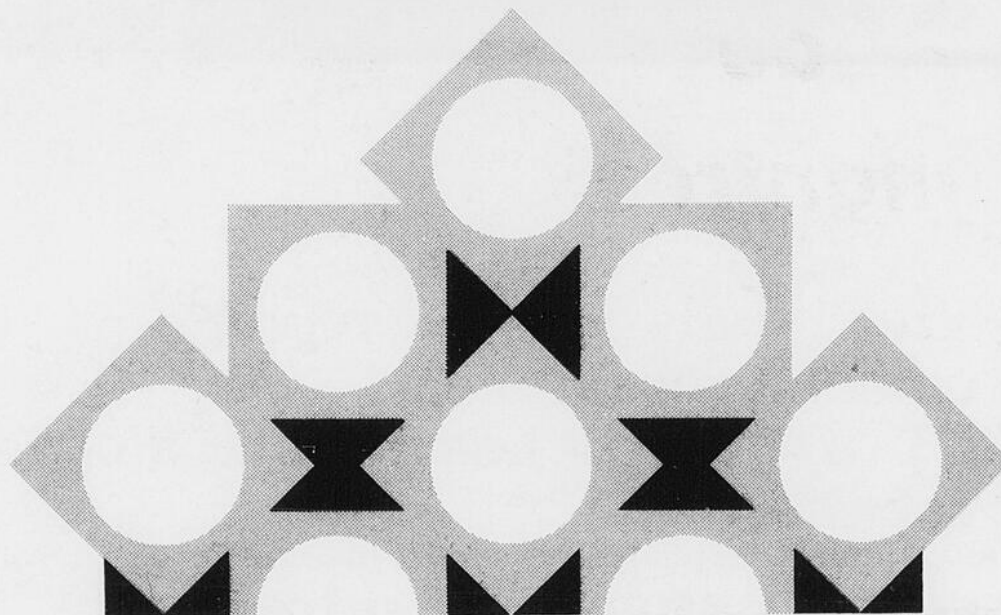
Suite de la page 16
reçu \$15,000 sous forme de remboursement d'impôt (total net des contributions: \$30,000).

Le tableau de la page 16 indique quelle somme cette contribution annuelle de \$1,500 vous aurait permis d'accumuler à l'âge de 65 ans, à divers taux d'intérêt

Revenu gagné:	Votre contribution maximale admissible à un REER:	Votre économie d'impôt serait de:	Vos contributions maximales combinées:	Votre économie d'impôt serait de:
\$10,000	\$2,000	\$ 460	\$2,000	\$ 460
12,000	2,400	800	2,400	800
14,000	2,800	990	2,800	990
16,000	3,200	1,200	3,200	1,200
18,000	3,600	1,420	3,500	1,380
20,000	4,000	1,630	3,500	1,440
25,000	5,000	2,250	3,500	1,590
27,500	5,500	2,530	3,500	1,630
30,000	5,500	2,660	3,500	1,740
35,000	5,500	2,930	3,500	1,880
40,000	5,500	3,000	3,500	1,920
45,000	5,500	3,140	3,500	2,040
50,000	5,500	3,280	3,500	2,100

* Si vous êtes marié, si vous avez deux enfants de moins de 16 ans et si vous habitez au Québec.

LE NOUVEAU RÉGIME D'ÉPARGNE-RETRAITE COLLECTIF



Le RÉGIME D'ÉPARGNE-RETRAITE COLLECTIF est un nouveau régime enregistré d'épargne-retraite collectif offert par La Great-West, compagnie d'assurance-vie. Le régime représente pour les compagnies une méthode efficace et économique d'offrir à leurs employés un régime de retraite principal ou secondaire.

C'est peut-être l'élément dont votre compagnie a besoin dès maintenant pour rendre sa gamme d'avantages sociaux vraiment intéressante et compétitive.

Un REER collectif offre aux participants toutes les caractéristiques d'exonération d'impôt d'un régime individuel; de plus, les cotisations peuvent être versées par retenue sur le salaire. Notre nouveau RÉGIME D'ÉPARGNE-RETRAITE COLLECTIF présente également plusieurs autres avantages intéressants.

Par exemple, les cotisations rapportent des taux d'intérêt compétitifs et les participants bénéficient d'un éventail complet de modes d'épargne. Chaque participant peut verser ses cotisations dans notre Compte d'épargne-retraite, dans notre Compte de dépôt à terme (3 ans, 5 ans ou 10 ans), dans un fonds communs de placements mobiliers ou encore dans un fonds communs de placements immobiliers. Les taux d'intérêt du compte d'épargne-retraite et du compte de dépôt à terme sont identiques ou supérieurs à ceux que les banques et sociétés de fiducie les plus importantes

offrent pour des placements du même genre.

De plus, aucun frais d'acquisition ou d'administration ne sont déduits des cotisations de l'employé. (La compagnie doit parfois payer des frais d'administration minimes qui peuvent être déduits de l'impôt.)

La compétence de la Great-West représente également un autre avantage très important. Nous avons actuellement plus de 2 000 régimes de retraite collectif en vigueur. Au moins 45% de nos valeurs représentent des affaires qui touchent les différents programmes de rente de retraite que nous avons établis au Canada et aux États-Unis et l'actif que nous administrons totalise plus de trois milliards de dollars.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le RÉGIME D'ÉPARGNE-RETRAITE COLLECTIF, écrire à Marketing (Canada), salle 1100, 191 Pioneer Avenue, Winnipeg, Manitoba ou communiquer avec Doug Magnusson, Service du développement des effectifs de production, à 1-204-946-9745.

LA **Great-West** COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
G

Nous nous occupons de vous

annuel, à supposer qu'on ait réinvesti annuellement l'intérêt aux mêmes taux.

Ce même tableau indique également le revenu que vous recevriez pour le reste de vos jours, si vous utilisiez le produit de votre REER pour vous assurer un revenu de retraite à l'âge de 65 ans.

7. Quel montant maximum puis-je contribuer et déduire de mon revenu imposable?

a) Si vous travaillez à votre propre compte ou si vous n'étiez pas inscrit à un régime enregistré de pension de votre employeur au cours de l'année, vous pouvez contribuer jusqu'à 20% de votre "revenu gagné", sous réserve d'un maximum de \$5,500.

b) Si vous étiez inscrit à un régime enregistré de pension de votre employeur au cours de l'année, vous pouvez contribuer jusqu'à 20% de votre "revenu gagné", sous réserve d'un maximum de \$3,500 dont il faut déduire toute somme que vous avez versée au régime de votre employeur.

8. Qu'est-ce que le "revenu gagné"?

Le "revenu gagné" comprend les éléments suivants:

- les traitements, salaires, bonis, commissions;
- le revenu net tiré d'un emploi à son propre compte;
- le revenu net tiré de la location de biens immeubles;
- les paiements de pension alimentaire;
- les autres sommes prévues par les lois fiscales;
- Moins certaines déductions dont:
 - les déductions relatives à un emploi;
 - les primes d'assurance-chômage;
 - les cotisations syndicales ou professionnelles;
 - les autres déductions prévues par les lois fiscales.

Le "revenu gagné" ne comprend pas le revenu de placements.

Vous pouvez vous procurer la formule T2097 au Bureau régional de l'impôt sur le revenu du Canada, si vous avez besoin d'aide pour calculer la déduction à laquelle vous avez droit.

9. Quand peut-on verser des contributions?

Vous pouvez verser des contributions à votre REER à tout moment au cours de l'année et vous avez le choix de demander la déduction d'impôt pour l'année précédente ou pour l'année en cours, pour la totalité ou une partie des contributions versées dans les 60 premiers jours de l'année.

10. Les contributions peuvent-elles varier d'une année à l'autre?

Oui. La plupart des REER vous permettent de varier vos contributions d'une année à l'autre, pourvu que vous ne dépassiez pas le maximum prévu par la loi. Vous n'êtes pas tenu cependant de contribuer à votre régime chaque année.

11. Puis-je contribuer au REER de mon conjoint?

Oui, vous pouvez verser au REER de votre conjoint la totalité ou une partie des contributions annuelles que vous pourriez normalement verser à votre propre REER.

À titre de contributeur, vous recevrez les reçus d'impôt et vous pourrez déduire vos contributions de votre revenu imposable.

12. Quel avantage y a-t-il à contribuer au REER de son conjoint?

Le principal avantage de con-

Voir page 23: R.E.E.R....

Les Affaires, Lundi 29 janvier 1979

Les marchés financiers

INDUSTRIELLES MAJEURES

1979

Divid.	val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff.	haut	bas
Abitibi	33952	\$18 1/2	17 3/4	18 1/8	- 3/8	\$19 7/8	17 3/4	
Abitibi Pr B	100	\$55	55	55		\$55	55	
Abitibi Asb	27664	78	70	78	+ 9	78	69	
Alfa Gas T	19254	\$16 3/4	16 1/4	16 1/2	- 1/4	\$16 7/8	15	
Alfa GT J	900	\$25 1/4	25	25	- 1/8	\$25 1/4	24 5/8	
Aldona	1388	87	87	87	- 3	92	85	
Alcan	41108	\$45	42 1/2	45	+ 2 1/2	\$45	40	
Algoma	4199	\$28 1/2	27 3/4	28		\$28 1/2	26 1/2	
Algoma A	500	\$27 1/4	27	27	- 1/4	\$27 1/2	27	
Alumin Pr B	370	\$38 3/4	38 1/2	38 3/4		\$38 3/4	38 1/2	
Aquitaine	9425	\$23 3/8	23 1/2	23 3/8	- 1/4	\$24	20 3/4	
Asbestos	11524	\$46	45	46	+ 1/2	\$47 1/4	45	
Astral	3900	200	190	195	+ 15	200	180	
Atco A	100	\$20	20	20	+ 1	\$20	19	
Basic Res	64775	\$6 1/2	5	6 3/8	+ 1	\$6 1/2	450	
Baker Tlc	750	24	24	24	+ 1	24	23	
Banister	1000	\$10 5/8	10 5/8	10 5/8	- 1/8	\$10 7/8	10 3/8	
Bank Mtl	98495	\$27 1/4	26 1/4	27 1/8	+ 3/4	\$27 1/4	25 1/4	
Bank NS	28762	\$25 3/8	24 7/8	25	+ 1/8	\$25 3/8	23 3/4	
Bq CN	16898	\$16 1/2	15 3/4	16	+ 1/2	\$16 3/4	15 3/4	
Bq Epargne	15920	\$27	26 1/2	26 1/2	+ 1/2	\$27	23 1/2	
Banque Pro	18067	\$16	15 3/4	15 3/4		\$16 1/8	15 3/4	
Bateman	188400	8	5	6	+ 2	8	2	
Baton	700	\$14 3/4	14 3/8	14 3/4		\$14 3/4	14 3/8	
BBC Rity Un	100	\$17	17	17		\$17	17	
Bell Canad	33303	\$63 1/2	62 3/4	63	+ 1/4	\$65 1/4	62 1/2	
Bell pr D	300	\$30	30	30		\$30	30	
Bell pr E	400	\$32 1/4	32	32	- 1/2	\$32 3/4	32	
Bell pr F	2200	\$23 3/4	23 3/8	23 3/4	+ 1/4	\$23 3/4	23 1/8	
Bell pr G	840	\$26 1/2	26 3/8	26 3/8	- 3/8	\$27 3/8	26 3/8	
BM RT u	8640	\$13 3/8	13	13 3/8	- 1/4	\$13 1/2	13	
Bomb Inc	1306	\$10 1/2	10 1/4	10 1/2		\$11	10 1/4	
Boralis	2800	85	75	85		100	75	
BP Can	10604	\$22	21 1/2	22	+ 1/2	\$22 5/8	21	
Brcan a	83762	\$19 1/8	18 1/2	18 7/8		\$20 1/8	18 1/4	
Brcan Pr e	1200	\$27 1/2	27 1/2	27 1/2	+ 1/8	\$27 1/2	27 1/8	
B C Forest	2000	\$19 1/2	19	19 1/8	- 5/8	\$20 1/4	19	
Brinco	300	\$7 3/8	7	7 3/8	+ 1/8	\$7 5/8	7	
Brunswk	600	\$6 1/8	6	6 1/8		\$6 1/8	6	
CAE A	775	\$22	21 3/4	22		\$22 1/2	20 1/4	
Cadillac Ex	4800	60	59	60	+ 1	60	55	
Cadi Fwv	3000	\$10 5/8	10 5/8	10 5/8		\$10 5/8	10	
Cal pw A	5643	\$40 1/2	39 7/8	40 1/2	+ 1/4	\$41	39 7/8	
C Cem A	2600	\$12 1/8	11 3/8	12	- 1/4	\$12 3/8	11 3/4	
C Devlp B	20	\$107	107	107		\$107	105	
C Pack C	900	\$22 1/4	22	22 1/4	+ 1/8	\$22 1/4	20 3/8	
C Perm M	11542	\$17 3/8	17 3/8	17 3/8	- 1/8	\$17 3/8	17 1/8	
C South Rail	185	\$43	43	43	+ 2	\$43	41	
C TRUST A	485	\$26 1/2	26 3/8	26 1/2	+ 1/2	\$26 1/2	24 3/4	
C Cabl A	600	\$18 3/4	18 3/4	18 3/4	+ 3/4	\$18 3/4	18	
C Cellulose	7200	\$9 3/8	8 5/8	9 3/8	+ 3/8	\$9 3/8	8 5/8	
C Imp Bank	57301	\$30 3/4	29 3/4	30 3/4	+ 1/8	\$30 3/4	29	
CIL	1596	\$21 1/8	20 3/4	21 1/8	+ 7/8	\$21 1/8	20 1/2	
C I Pow A	2000	85	85	85	+ 10	90	70	
C Marconi	13475	\$9 3/8	9 1/8	9 3/8	+ 1/2	\$9 3/8	7 3/8	
CP Inv	8904	\$25 1/2	25	25 1/8	- 3/8	\$25 3/4	24 1/4	
C Rity u	475	\$9	8 7/8	8 7/8		\$9	8 5/8	
Cdn Tire A	3598	\$28 1/2	28 1/4	28 1/2		\$28 1/2	25 3/8	
C Util	1840	\$17	16 3/4	16 3/4	+ 1/2	\$17	16 1/4	
C Util e	2300	\$27 3/8	27 3/8	27 3/8		\$27 3/8	27 3/8	
Canron A	411	\$27 1/4	27 1/4	27 1/4	+ 1/4	\$27 1/4	26 3/4	
Canol	1000	360	340	340		360	340	
CPLtd	50987	\$25 1/4	24 1/2	25	- 1/4	\$26 1/2	24 1/2	
CP A p	2500	\$10 1/2	10 1/4	10 1/4		\$10 1/2	10	
Capital Dyn	600	50	50	50		50	35	
Carena B	220	\$10 3/4	10 3/4	10 3/4		\$10 3/4	10 3/4	
Carl Ok	10505	490	475	490	+ 10	5	465	
Cassiar	1000	\$10 1/8	10 1/8	10 1/8	+ 1/8	\$10 1/8	10	
Celanese	12900	480	455	480	+ 5	480	365	
Cent Dyn	9200	58	55	58	+ 4	58	49	
Cent East a	8826	\$11 3/4	11 3/8	11 3/4		\$12	11 5/8	
Chesb	900	130	130	130		130	125	
Chieftain	400	\$30 3/8	30 1/4	30 3/8		\$30 3/8	28 1/4	
Chrysler	2500	\$13 1/2	13	13 1/2	+ 1/4	\$13 1/2	10 5/8	
Cominco	1380	\$35 1/4	34 7/8	34 7/8	- 7/8	\$36	31 3/8	
Cominco a	1100	\$27 1/4	27 1/4	27 1/4		\$27 1/2	27	
Coniagas	1000	70	70	70		70	70	
Cons Imp	5000	15	15	15		15	15	
Conuco	1000	\$6	5 3/4	5 3/4		\$6	5 3/4	
C Bath a	45086	\$13 1/4	12 3/8	13 1/8	+ 3/8	\$14	12 3/8	
C Bath pr	800	\$18 3/8	18 3/8	18 3/8		\$19 3/8	18 3/8	
C Sum	3500	4	3	4		4 1/2	3	
C Text	400	390	380	390	+ 10	390	355	
Con Gas	6350	\$19 1/4	18 1/2	19 1/4	+ 1/2	\$19 1/4	18 1/2	
Con Glass	600	\$27 1/2	27 1/2	27 1/2	+ 1/2	\$27 1/2	25	
Crain RL	2200	\$11 7/8	11 7/8	11 7/8		\$11 7/8	11 7/8	
Cr Zell A	621	\$23 3/4	23 3/4	23 3/4		\$23 3/4	22 1/2	
Davd D	1000	150	150	150		150	150	
Dome Mns	400	\$95	95	95		\$95	90	
Dome Pete	3719	\$102 3/4	100	100 1/2	- 1 1/2	\$105	96 1/2	
D Bridge	1235	\$31 1/2	31	31	- 1/2	\$32 3/4	30 1/2	
Dofasco a	22550	\$32 1/8	31 1/4	32 1/8	+ 1/2	\$32 1/8	31	
Domlim a	250	15	15	15		15	15	
Domco	1575	400	400	400	+ 5	400	360	
Dom Store	500	\$17 3/8	17 3/8	17 3/8		\$18	17 1/4	
Domtex	14600	\$14 1/8	12 3/8	14 1/8	+ 1 1/8	\$14 1/8	11 3/8	
Domtar	13502	\$25	24	24 3/4	- 1/4	\$26 1/4	24	
Domtar pr	9150	\$13 1/4	12 3/4	12 3/4		\$13 1/4	12 3/4	
Donohue	1615	\$16 3/4	16 3/8	16 3/8	- 3/8	\$17	16 1/2	
Drumcall A	100	\$20 1/4	20 1/4	20 1/4		\$20 1/4	20 1/4	
Dumgmi	2400	250	230	230	- 28	260	230	
Dumont	89500	10 1/2	9	10		10 1/2	8	
Du Pont	5075	\$18 1/2	18 1/4	18 1/2		\$18 1/2	16 3/8	
Dylex	300	\$14 1/2	14 1/2	14 1/2		\$14 1/2	14 1/2	
Dyn Mn	10000	85	80	80	- 3	99	80	
East Mal	3400	175	169	169	+ 4	235	150	
East Bak	300	\$6	6	6		\$6	6	
Ea Svgs rts	200	\$6 3/4	6 3/4	6 3/4	- 1/4	\$7	6 3/4	
Enheat a	100	475	475	475		475	425	
Enheat b	100	\$5	5	5		\$5	5	
Falcon Cop	2100	\$8	7 3/8	8	+ 1/8	\$8	6 3/8	
Fal Nck a	625	\$35 1/2	35	35	- 1/2	\$35 1/2	33 1/2	
Fic Fund	300	\$10 1/2	10 1/2	10 1/2		\$10 1/2	10	
FCA Inter	13660	310	291	300	+ 5	310	275	
Fiscal Inv	625	\$6 3/8	6	6	- 3/8	\$6 3/8	6	
Fiscal pr	10340	12	12	12		12	12	
Francana	100	\$10	10	10		\$11	10	
Fraser a	900	\$16	15 3/4	16	+ 1/2	\$16	13 3/4	
Gaz Metr	330	\$5 1/4	5 1/4	5 1/4	- 1/4	\$5 1/2	5 1/4	

1979

Divid.	val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff.	haut	bas
Genstar L	6920	\$39 3/8	38 3/4	39	- 1/2	\$39 3/8	37 3/4	
Gibe Ry p	505	\$25 1/2	25 1/4	25 1/4		\$25 1/2	25 1/4	
Goldex	2900	40	40	40		40	36	
GL Paper	180	\$42	42	42	- 3/4	\$42 3/4	41	
Gr Coast	5000	39	27	27	- 8	39	27	
Gulf Can	2145	\$37 3/8	37 1/2	37 3/8	+ 3/8	\$38	36 3/8	

H à L

Hawker A	1193	\$10	9 5/8	10	- 1/8	\$10 1/8	8 1/2	
Holl a	6272	\$44	42 3/4	42 3/4	- 1 1/4	\$44	38	
Home a	1800	\$45 1/4	44 3/4	44 3/4	- 3/4	\$46 1/2	44 3/4	
Home b	500	\$43	43	43		\$43	42 3/4	
Huds Bay	2835	\$23	22 1/2	23	+ 1/2	\$23	20 1/2	
H Bay Co	54195	\$21 1/4	20	21 1/4	+ 7/8	\$21 1/4	19 7/8	
HB Oil Gas	9137	\$62	55	61	+ 5 1/2	\$62	52 1/2	
Husky Oil	2060	\$48	47 1/4	47 3/4	+ 1/2	\$48	45 1/2	
IAC	11006	\$17 3/4	17 1/4	17 3/4	+ 1/8	\$18 1/4	17 1/4	
Imp O a	30214	\$26 3/8	25 3/4	26 3/8	- 1/4	\$27	24 7/8	
Imasco	9522	\$38 3/8	38 1/2	38 3/4	- 1/4	\$40 1/2	37	
Inland Gas	600	\$11 3/4	11 3/8	11 3/4		\$11 3/4	11 1/8	
Inco	77889	\$22	21 1/4	21 3/8		\$22	18 3/4	
Inco pr c	200	\$24 3/4	24 3/4	24 3/4		\$24 3/4	24 1/2	
IU Int	26133	\$12 3/4	12 1/2	12 3/4	+ 1/8	\$13 3/8	11 7/8	
IPL a	19297	\$18 1/4	17	18	+ 7/8	\$18 1/4	16 1/4	
Int Rock	2500	40	40	40		50	40	
Irwin a	1200	400	400	400		400	400	

bourse de montréal

M à O

Ivaco a	2000	\$14 1/4	14	14 1/4	- 1/8	\$14 5/8	11 3/4	
Jamex Expl	1000	27	27	27		27	27	
Kaiser Re	15590	\$16 1/2	16	16 3/8	+ 1/4	\$17	16	
Kiena	8500	265	259	261	+ 1	265	234	
Labatt a	14592	\$22 1/8	21 1/2	22 1/8	+ 1/4	\$22 1/8	21 1/4	
Labatt pr a	340	\$21 1/8	21 1/2	21 1/8	- 1/8	\$22	21 1/2	

Change- Ferre- ment net					Change- Ferre- ment net					Change- Ferre- ment net					Change- Ferre- ment net					
Valeurs	Vente	Haut	Bas	ture	Valeurs	Vente	Haut	Bas	ture	Valeurs	Vente	Haut	Bas	ture	Valeurs	Vente	Haut	Bas	ture	
A.G.F.M.	3046	290	275	280	-5	310	171			CPerm 8	412	225	242	25	28	242				
Abacus	12767	440	410	415	-25	676	400			C Safway p	210	285	285	85	87	85				
Abby Gln w	10400	430	405	410	-20	450	100			CS Pete	94712	555	555	512	512	420				
Abifibi	52634	1812	177	18	-12	2014	1014			Can Trust A	23039	226	215	215	215	222				
Abifibi 7/10	1100	548	48	48	-14	5034	47			C Trust 7/1	3700	221	215	215	215	192				
Abifibi 10	1870	555	543	55	+1/2	56	5234			C Tung	4556	221	215	215	215	215				
Acklands	230	1414	1414	1414	1514	11				Cdn Arrow	6375	25	24	24	24	122				
Ackland 2p	1600	515	1414	15	+1/4	16	1114			CCable A	204655	119	1814	1814	19	12				
Action Trd	14525	94	87	92	-3	155	81			C Cable w	28566	50	42	49	+7	80				
Adanac M	55250	110	95	107	-3	110	30			Cdn Cel	15715	292	8	934	+1/2	1014	54			
Advocate	2500	300	275	276	+1	375	251			CC Man A	1850	27	26	263	-1/2	3474	25			
Afton Min	15350	116	1414	16	+1/2	16	514			C Curtis	28100	80	72	75	+5	85	50			
Agnico E	29285	57	612	612	-1/4	814	425			C Formost	5200	574	714	712	-1/2	8	495			
Agra Ind A	13565	574	614	614	-1/2	714	514			C Found pr	400	58	8	8	+1/2	8	614			
Ahed C	100	145	145	145	+5	205	120			CG Invest	1078	222	2214	2212	-1/2	25	1714			
Akaltcho	5500	85	78	78	-10	135	67			C Hidrogas	13300	475	455	455	-20	514	310			
Albany	41200	55	58	58	-1	95	43			C Homestd	55529	112	112	12	-34	1234	734			
Alt Energ	50618	521	1914	2014	+1/2	21	1414			C Hydro	1775	1312	1312	1312	+34	1312	914			
Alta Gas A	75283	11614	1614	1614	-34	1614	14			CI Bk Com	85285	33014	2914	3014	+1	3112	2312			
Alta G C p	250	573	73	73	80	67				CIL	9350	2214	2014	2114	+11/2	2224	1814			
Alta G D p	210	169	169	169	169	155				CI Powr A	11327	84	80	80	+5	234	70			
Alta G F	540	22712	2712	2712	-1/2	30	27			C Lencour	136000	21	14	18	+41/2	21	6			
Alta G 7.60	10155	22814	2712	2712	-1/4	2912	27			CLI Pete	5545	77	70	77	+5	105	50			
Alta G 7.60	400	22512	25	25	-1/4	2712	2474			C Manoir	21550	66	514	514	-1/4	6	514			
Alta G 614	23200	22514	2414	2414	-1/4	2514	2314			C Marconi	6200	5914	914	912	+1/2	1014	445			
Alta Nat	495	445	445	445	+34	4812	38			C Merrill	11015	372	2114	2114	2312	1214				
Alcan	229632	44514	424	45	+234	4514	2414			Cdn Nat Res	22600	370	345	355	-5	450	280			
Alcan pr	1900	22914	29	29	32	29				CP Inv	14772	22514	25	2514	-34	26	17			
Alcan Cent	1942	1914	1914	1914	-1/2	24	1514			CP Inld	153172	22514	2414	25	-1/2	1614	1614			
Algoma St	19528	22712	2712	2814	+34	2812	1414			CPL A p	131175	1014	1014	1014	1014	914				
Algoma St p	3400	22712	2712	2712	-1/2	29	2514			CPL A p	225	5714	77	77	77	77	914			
AlI-can B	67300	56	56	6	+34	6	340			C Reserve	9750	11414	1314	14	1514	6				
AlI-can Dv	13265	33814	3412	38	+312	3814	1714			Cdn Sup O	30251	77	76	76	7712	51				
Alumin 4 pr	285	1614	1614	1614	17	16				Cdn Tire	1140	227	2614	2612	+1/2	2812	20			
Alumin 412 pr	1590	339	3812	39	+1/2	3914	38			Cdn Tire A	18259	22814	2814	2812	+1/2	2914	20			
Alum 3rd p	450	22712	2712	2712	2914	2514				C Utilities	4453	517	1614	1614	-1/2	18	1414			
Am Bonza	7850	229	24	2412	-414	43	24			C Util 414 p	215	5414	4914	4914	56	48				
Am Larder	82000	30	27	30	+1	49	9			C Util 5 pr	210	55912	5912	5912	67	60				
Am Eagle	30100	259	240	243	7	410	143			C Util 1014 p	5320	228	2712	2712	3014	27				
Am Leduc	332200	33	2812	30	+2	44	20			C Util 9.24	1900	22712	2712	2712	+1/4	2914	2614			
Andres W A	15380	114	1214	1314	+34	14	485			C Util 7.30	65000	22414	2414	2414	+1/2	2614	2414			
Andres W B	5500	114	1214	1314	+34	14	1014			CWN G 4 pr	200	1014	1014	1014	-1/2	1014	912			
Ang CT 412	190	227	27	27	30	26				CWN 512 p	225	1314	1314	1314	1514	1314				
Ang CT 265	200	33114	3114	3114	+1/4	36	30			Canbra	1050	425	405	415	-10	480	375			
Ang CT 290	500	334	34	34	38	33				Candel Oil	10564	33514	3114	3514	-312	3514	1412			
Ang U Dev	19400	385	355	375	+15	420	52			Canrav Res	69450	214	186	200	-12	240	80			
Aquitaine	39374	22314	2314	2314	-1/2	2414	1414													
Arbor C	2000	120	120	120	+5	120	75													
Argosy	13000	55	23	25	+4	35	10													
Argus	290	335	34	34	-2	43	3014													
Argus 250 p	200	333	33	33	3414	3214														
Argus 260 p	290	334	337	34	3512	3134														
Argus C pr	240	1514	1514	1514	1614	1112								</						

Change- Ferre- ment					Change- Ferre- ment					Change- Ferre- ment					Change- Ferre- ment				
Valeurs	Vente	Haut	Bas	tur	Valeurs	Vente	Haut	Bas	tur	Valeurs	Vente	Haut	Bas	tur	Valeurs	Vente	Haut	Bas	tur
Neomar	31700	175	160	170	+ 12	175	115			Phillips Cb	2250	58 1/4	8 1/4	8 1/4	9 3/4	8			
NB Tel	9809	222 1/2	213 1/2	22	+ 1/4	22 1/2	19 1/4			Photo Eng	150	37	37	37	+ 3/4	37	30		
NB Tel A p	268	181 1/2	181 1/2	181 1/2	+ 1/4	20	17			Pine Point	13099	228 1/2	273 1/2	28 1/4	+ 1/2	28 1/2	18		
NB Tel 1.85	1728	221	209 1/2	21	+ 1/8	23	20			Place G	146520	273	273	254	- 14	285	80		
N Goldvue	143450	19	16	17 1/2	- 1	24	12 1/2			Placer	48644	229 1/2	281 1/2	29 1/2	+ 1/8	29 1/2	19 1/4		
N Kelore	188000	17	14	15		60	15			Plsyr 840	2200	226	252	26	- 1/4	28	25 1/2		
N Provid	8700	46	45	48		60	15			Pomnux	22100	76	70	70	- 6	108	49		
N Que Ragl	17525	170	150	169	- 3	191	101			Ponder	13300	310	275	300	+ 20	310	125		
N Senator	35000	11	10	10 1/2	- 1 1/2	14 1/2	8 1/2			Pop Shops	19370	445	430	435	- 5	8 1/2	330		
N York Oil	19022	268	258	262	+ 5	350	200			Pow Corp A	32425	222 1/2	211 1/2	22 1/2	+ 1/8	24 1/4	9 1/4		
Nfld LP A	2300	191 1/2	19	19 1/2	+ 1/8	19 1/2	15 1/4			Pow C 4	220	331 1/2	311 1/2	31 1/2	+ 1/8	33 1/2	30		
Nfld Tel	900	101 1/2	101 1/2	101 1/2		10 1/2	8 1/4			Pow C 5	212	59 1/2	9 1/2	9 1/2		16 1/2	8		
Nfld Tel A	220	119 1/2	19 1/2	19 1/2		20 1/2	17 1/4			Prado Exp	2100	53	50	50	- 3	135	35		
Nfld Te 975	400	222	22	22	- 1/8	23	21 1/2			Prairie Oil	1800	118 1/2	181 1/2	18 1/2	+ 1/8	20 1/2	13 1/2		
Newnor	59500	11	6	9	+ 3	11	4			Precamb	29700	284	275	279	- 3	330	160		
Nlag Struc	225	221	21	21		25 1/2	20			Pre Cable	6515	111 1/4	10 1/2	10 1/2	- 1/8	11 1/2	8 1/2		
Nick Rim	28500	22	21	22	+ 2 1/2	34 1/2	10 1/2			Preston	14649	221 1/2	201 1/2	21 1/2	+ 3/4	21 1/2	14 1/2		
Noble M	15300	107	103	105	+ 2	123	7 1/2			Provio	1052	221 1/2	21 1/2	21 1/2	- 1/4	22	13 1/2		
Noma A	407	513 1/4	13 1/4	13 1/4	+ 1/4	10 1/2	5 1/4			Prov B Can	4242	116	15 1/4	15 1/4	- 1/8	16 1/2	12 1/2		
Nor Acme	2000	9	9	9 1/2	+ 1 1/2	13	6			QMG Hldg	19225	122	112	117	- 4	122	17		
Noranda A	76146	442	40 1/2	41	- 1	43 1/2	20			Qasar Pet	5400	112 1/4	114	12	- 3/4	15 1/4	9 1/2		
Norbaska	87580	57	52	57	+ 3	75	22			Que Sturg	32404	165	145	145	+ 1	250	101		
Norcen	118185	118 1/2	18	18 1/2	- 1/8	19 1/2	14 1/4			Radio IWC	6930	57 1/2	7 1/2	7 1/2		7 1/2	5 1/2		
Norcen B	590	24	24	24	- 1 1/4	25 1/2	20			Ram	2850	59 1/2	9 1/2	9 1/2	- 1/8	15 1/4	7 1/2		
Norcen 150	800	228 1/2	28	28 1/2	+ 1/4	29 1/2	24 1/2			Ranger	22481	117 1/2	16 1/2	16 1/2	- 1/2	19 1/2	12 1/2		
Nordair A	1500	113 1/2	13 1/4	13 1/4		13 1/2	7 1/4			Rank Org	3260	56 1/2	5 1/2	5 1/2	- 3/4	6 1/4	4 1/2		
Norlex	228300	18 1/2	6	10	+ 3	18 1/2	5 1/2			Rayrock	5400	190	181	185	- 7	225	110		
Normick P	7725	56 1/4	6 1/4	6 1/4		6 1/2	320			Readers D	1200	59	8 1/4	8 1/4	+ 1/4	13 1/4	8 1/4		
NC Oils	14463	11 1/2	11 1/4	11 1/4		14	8 1/2			Realty A	1200	365	360	360	- 5	400	315		
NCO pr	280	538	38	38		42	36			Realty C W	4000	2	2	2		48	1/2		
N Canada	12200	55	48	48	- 4	55	27 1/2			Redpath	2066	151 1/4	14 1/2	15 1/4	+ 1/4	17 1/4	14 1/4		
Nor CI 785p	100	25 1/4	25 1/4	25 1/4	+ 1/4	27 1/4	24 1/2			Redstone	4900	52	49	52	- 2	19	30		
Nor Tel	128030	444 1/2	39 1/4	44	+ 4 1/4	44 1/2	25			Red Pap A	11350	100	9 1/2	9 1/2	+ 1/8	10	6		
NTEcm B w	218765	223 1/2	17 1/2	22 1/2	+ 4 1/2	23 1/2	6 1/2			Rd Stenhs	14692	107 1/2	10 1/2	10 1/2	- 1/2	12 1/4	8 1/2		
Norhtgalt	30350	57	6 1/4	6 1/4	+ 1/4	7 1/4	390			Reichhold	18611	117 1/2	10 1/2	10 1/2	+ 1/8	12 1/4	6		
Northld	45225	21	18	18	- 3	29	13 1/2			Reich 7 1/4	11150	115	13 1/4	14 1/2	+ 1	15	9 1/2		
NW Util p	2110	449	46 1/4	48		52	47			Reich wt	13413	57 1/2	6 1/4	7 1/4	+ 1/8	8	265		
N Beauc	2000	40	35	40	+ 10	42	20			Reitman	1025	163 1/4	16 1/2	16 1/2	- 3/8	18 1/2	13 1/2		
NS Savins	712	113 1/4	13 1/4	13 1/4		16 1/2	12 1/4			Reitman A	4145	171 1/4	17 1/4	17 1/4	- 1/4	18 1/4	13 1/2		
NS Sav 10 1/4	200	222 1/2	22 1/2	22 1/2	- 1/2	24	21 1/2			Res Serv	3800	245	233	233	- 7	295	152		
Noscow W	3300	223	22	22 1/2	- 1/2	28	14 1/2			Revelst	8642	101 1/4	10 1/4	10 1/4	- 1/4	11 1/4	6 1/2		
Nu-Wst A	29326	114 1/4	13 1/4	13 1/4	+ 1/2	14 1/2	7 1/2			Revelst P	100	151 1/2	15 1/2	15 1/2		15 1/2	14 1/4		
Nu-Wst B	407	513 1/4	13 1/4	13 1/4	+ 1/2	13 1/2	10 1/2			Revenu pr	63111	135	129	130	- 3	160	75		
Nu-Wst P	550	191 1/2	19 1/2	19 1/2	+ 1/8	20 1/4	18			Rileys D	4830	150	145	150	+ 15	174	100		
Nu-Wst B p	700	191 1/2	18 1/2	19 1/2	+ 3/8	20	18 1/4			Rio Algom	8974	339	371	39	- 2	39 1/4	24 1/4		
Nudlama	5000	35 1/2	33	33	+ 2	43	20			Rio 580 pr	210	578 1/2	78 1/2	78 1/2		84	75 1/2		
Nufort Res	37624	24	20	22	+ 3	27	14 1/2			Riv Yarn	400	250	225	250	+ 25	280	100		
Nurmac	43275	229 1/2	27 1/2	28 1/2	- 1/4	34	6 1/2			R Little	6750	280	251	280	+ 29	355	165		
OPI A	4150	118 1/2	17 1/2	18 1/2	+ 1/8	19 1/2	8 1/2			Rolland	1400	58 1/2	8 1/2	8 1/2	+ 1/4	9 1/4	450		
Oakwood P	51456	55	485	485	- 15	614	337			Roman	8350	330 1/4	29 1/2	29 1/2	- 1/4	34 1/2	20 1/2		
Obrien	13400	164	157	160	- 4	236	140			Ronald Fd	250	17	17	17	- 1/4	19	13 1/4		
Oceanus I	200	140	120	120	- 20	150	75			Ronvex Cor	9340	325	315	320	- 15	350	111		
Ocelot A	5400	151 1/4	14 1/4	15 1/4	+ 1/4	15 1/2	10 1/2			Rothman	400	23	23	23	+ 1/2	23 1/2	17		
Ocelot B	23250	114 1/4	14 1/4	14 1/4		15 1/2	10 1/2			Rothm A p	150	584 1/4	84 1/4	84 1/4	+ 1/4	90	81 1/4		
Okanagan	1000	510 1/4	10	10 1/4	+ 1/4	10 1/4	7			Rothm 2p	304	318	178 1/2	178 1/2	- 3/8	20	15 1/4		
Onaping	12100	125	120	125		135	111			Royal Brk	109234	542 1/4	39 1/2	42	+ 2 1/4	42 1/4	25 1/4		
Oshaw A	50760	57 1/2	7 1/2	7 1/2	+ 1/8	9	440			Royal Tr A	324	55 1/2	5 1/4	5 1/4		20	450		
Osisko	22400	27 1/2	25	25 1/2	- 1 1/2	35	16 1/2			Ryl T & M	210	121 1/2	12 1/2	12 1/2	+ 1/8	13 1/4	11 1/2		
Oxford A	68500	51 1/4	14 1/4	16	+ 1 1/2	18 1/4	13 1/2			Ry Trustco	105319	151 1/2	15 1/2	15 1/2		15 1/2	13		
										Russell H	17000	113 1/2	13 1/4	13 1/4	- 1/8	13 1/2	8 1/2		
										Russell 9 1/4	3350	221 1/2	21	21 1/4		23	20 1/4		
										St Camen	106108	14 1/2	10	13	+ 4	19	3 1/2		
										Stl Fabri	3700	222 1/2	22	22	- 3/4	23 1/4	14 1/2		
										Sandwell A	800	111 1/2	11	11 1/2	+ 1/2	11 1/2	9 1/4		
										Sceptre	277080	59 1/2	8 1/2	9 1/2	+ 3/8	10 1/4	5 1/2		
										Schneid B	4700	111 1/4	11 1/2	11 1/2		13	8 1/4		
										Scintrex	9000	465	440	455	+ 15	475	88		
										Scot Lasal	9000	246	240	240		315	190		
										Scot Paper	450	101 1/2	10	10 1/2	+ 1/2	11 1/2	8		
										Scot York	62683	57 1/2	6 1/2	7 1/2	+ 1/4	8	300		
										Scotys A	19350	58 1/2	8 1/4	8 1/4	- 3/8	10 1/4	8		
										Scurr Rn	125	526	26	26	- 1	27	18 1/2		
										Seagram	62724	336 1/2	35 1/2	36	+ 1/2	36 1/2	22 1/2		
										Seaway M	100	56	6	6	+ 1/2	6	470		
										Seaway pr	200	465	465	465	- 5	514	410		
										Seco Cem	1000	59 1/4	9 1/4	9 1/4	+ 1/4	10 1/4	8 1/2		
										Selkirk A	590	117	15 1/4	15 1/4	- 2 1/4	19	11 1/2		
	</																		

Change- Fermement net					Change- Fermement net					Change- Fermement net					Change- Fermement net					Change- Fermement net							
Valeurs	Vente	Haut	Bas	ture	Valeurs	Vente	Haut	Bas	ture	Valeurs	Vente	Haut	Bas	ture	Valeurs	Vente	Haut	Bas	ture	Valeurs	Vente	Haut	Bas	ture			
FMC Cp	7	92	26 1/4	25 1/2	26	Getty	10	171	38 1/2	37 1/2	38 1/2	38 1/2	38 1/2	38 1/2	Huyck	10	18	11 1/2	11 1/4	11 1/2	Lehmn	98	10 1/2	10	10	- 1/2	
Fabrig	6	101	9 1/2	9	- 1/2	Gid Lew	4	836	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2	IC Ind	6	58	26 1/2	26	26 1/2	Levi St	6	593	42 1/2	42 1/2	42 1/2	
Fairch	7	79	32 1/2	31 1/2	31 1/2	Gillette	9	x949	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2	ICN	83	6 1/2	6	6	6	Levitz F	5	39	19 1/2	18 1/2	18 1/2	
Fair In	7	131	29 1/2	29 1/2	29 1/2	GinosInc	6	38	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	INA Cp	5	122	42 1/2	42	42	LOF	5	122	25 1/2	25 1/2	25 1/2	
Falcon S	17	640	31 1/2	30 1/2	31 1/2	Glob Ma	14	115	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	IU Int	5	164	10 1/2	10 1/2	10 1/2	Liffet	7	863	38 1/2	36 1/2	37 1/2	
Far WFin	4	12	14 1/4	14 1/4	14 1/4	Goodrich	5	1139	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	Ideal B	7	50	25 1/2	24 1/2	24 1/2	Lily Eli	14	1422	51 1/2	50 1/2	51 1/2	
FarahMf	36	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	Goodyr	7	538	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	Imp Cp	4	496	20 1/2	20 1/2	20 1/2	Linc Nat	6	40	37 1/2	37 1/2	37 1/2	
Fedders	83	366	5	4 1/2	5	Gould	7	448	30	29 1/2	29 1/2	29 1/2	29 1/2	29 1/2	INCO	25	1919	18 1/2	17 1/2	18 1/2	Lionel	20	80	5 1/2	5 1/2	5 1/2	
Fed NM	5	1764	17 1/2	17 1/2	17 1/2	Grace	7	181	27	24 1/2	27	27	27	27	Inexco	17	118	16 1/2	16 1/2	16 1/2	Liffon	88	21 1/2	21 1/4	21 1/4	21 1/4	
Fed DStr	8	268	32	31 1/2	32	Granitv	383	60	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	Ingr R	8	83	51 1/2	50 1/2	50 1/2	Loechd	6	648	22 1/2	22 1/2	22 1/2	
Ferro	8	221	28	27 1/2	27 1/2	Gr AP	54	519	7 1/2	6 1/2	7	7	7	7	Inlnd Stla	5	476	38 1/2	37 1/2	38 1/2	Loews	5	192	48	48	48	
Fieldst	5	19	27 1/2	27	27	Gr WFin	5	x599	29 1/2	29	29 1/2	29 1/2	29 1/2	29 1/2	Interco	6	50	38 1/2	38 1/2	38 1/2	Lon Star	6	286	22 1/2	21 1/2	22	
Fin Fed	5	169	29 1/2	29 1/2	29 1/2	Gr Giant	13	20	29 1/2	29	29	29	29	29	Interk Int	22	39	26 1/2	25 1/2	26 1/2	La Land	9	1311	24 1/2	23 1/2	23 1/2	
Fireston	356	13 1/4	13	13 1/4	13 1/4	Greyhd	9	229	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	IBM	15	1099	31 1/2	31 1/2	31 1/2	La Pac	8	375	21	20 1/2	20 1/2	
Fst Chrt	4	271	16	15 1/4	15 1/4	Gruan	6	163	17	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	In FlaF	16	204	24 1/2	24 1/2	24 1/2	Lubrizol	13	65	49 1/4	49 1/4	49 1/4	
Fst Pa	7	250	14	13 1/4	14	Gulf Wn	4	740	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	Int Har	6	223	38 1/2	37 1/2	38	Lucky Sb	9	652	15 1/2	15	15	
Fisher Sc	6	7	15 1/2	15	15	Gulf Oil	8	4466	25 1/2	24 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	Int MinC	6	256	38 1/2	38 1/2	38 1/2	MCA Inc	8	196	46 1/4	45 1/4	46	
Fleet Ent	6	109	12 1/2	12	12 1/2	Gulf Res	12	77	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	Int Multif	7	10	19 1/2	19 1/2	19 1/2	MGIC	8	417	22 1/2	21 1/2	22	
Flintkt	6	65	31	30 1/2	30 1/2	Glf SU	7	423	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	Int Pap	9	553	43	42 1/2	42 1/2	MacDon	6	x17	9 1/2	9 1/2	9 1/2	
Fla Gas	7	57	25 1/2	25 1/2	25 1/2	Gulton	8	51	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	Int TT	7	1036	29 1/2	29 1/2	29 1/2	Macke	6	35	9 1/4	8 1/2	9 1/4	
Fla Pw	7	226	32 1/2	32	32 1/2	Halbrtn	9	974	62 1/2	62 1/2	62 1/2	62 1/2	62 1/2	62 1/2	Ipc Hsp	159	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	Macmil	8	1147	12	11 1/2	12	
Fluor Cp	8	233	36 1/2	35 1/2	35 1/2	Ham P	8	20	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	Itk C	16	245	21 1/2	20 1/2	20 1/2	Macry RH	6	29	35 1/2	35 1/2	35 1/2	
Ford	3	2526	41 1/2	40 1/2	41	Hndlmn	6	70	16	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2	Itel Cp	8	604	27 1/2	26 1/2	27	Mad Fd	6	64	14 1/2	14 1/2	14 1/2	
For Mck	5	155	19 1/4	19	19 1/4	Handy H	9	11	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	Japan F	5	404	25	24 1/2	24 1/2	Magie C	5	217	11	10 1/2	10 1/2	
Fos Wh	8	289	35 1/2	34 1/2	35 1/2	Hanes	12	7	60 1/2	60 1/2	60 1/2	60 1/2	60 1/2	60 1/2	Jhn Man	5	404	25	24 1/2	24 1/2	Manh In	5	51	11	10 1/2	11	
Foxbro	8	111	31 1/2	31 1/2	31 1/2	Hana M	12	14	34 1/4	33 1/4	34 1/4	34 1/4	34 1/4	34 1/4	John Jn	16	464	77 1/2	76 1/2	77 1/2	Mfr Han	6	179	32 1/2	32 1/2	32 1/2	
Frank M	8	74	6	5 1/2	5 1/2	Hardee	6	139	13 1/2	13	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	Jon Con	9	144	28	27 1/2	27 1/2	Mapco	9	423	28 1/2	28 1/2	28 1/2	
Frep Min	21	1256	38	37	37 1/2	Harnist	7	227	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	Jon Loon	8	76	15 1/4	15	15 1/4	Marat M	12	431	31 1/2	30 1/2	31 1/2	
Frueht	4	124	28 1/4	27 1/4	28 1/4	Hazltn	7	x23	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	Jon Lg pf	9	122	32 1/2	32	32	Marthn O	8	568	57 1/2	56 1/2	57 1/2	
Fuqua	6	517	10 1/2	10 1/4	10 1/4	Hecks	7	27	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	Joy Mf	9	122	32 1/2	32	32	Marem	7	35	21 1/2	20 1/2	21 1/2	
GAF Cp	215	11 1/4	11 1/4	11 1/4	11 1/4	Heinz HJ	9	55	42	41 1/4	41 1/4	41 1/4	41 1/4	41 1/4	K Mart	10	411	24 1/2	24 1/2	24 1/2	Mar Mid	8	25	15 1/2	15 1/2	15 1/2	
GCA Cp	12	98	18 1/2	18 1/2	18 1/2	Hel Cu	5	21	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	Katvnd	3	77	6 1/2	6 1/2	6 1/2	Marion L	10	180	15 1/2	14 1/2	15	
GDV	4	106	8 1/2	8	8	Heller In	8	169	17 1/4	16 1/2	17 1/4	17 1/4	17 1/4	17 1/4	Kauf Bd	3	77	6 1/2	6 1/2	6 1/2	Mariot	10	328	13 1/2	13 1/2	13 1/2	
GF Eqp	7	105	27 1/2	27	27 1/2	Hercules	8	1619	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	Kellogg	10	401	19	18 1/2	19	Mrsh Mc	14	62	64 1/2	63 1/2	64 1/2	
Gannet	14	360	42	41 1/4	41 1/4	Hershy	7	46	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	Kerr M	12	768	48 1/2	46 1/2	47 1/2	Mrsh F	9	239	17 1/2	16 1/2	16 1/2	
Gard	13	394	29 1/2	29 1/2	29 1/2	Heublin	11	798	31 1/2	31 1/2	31 1/2	31 1/2	31 1/2	31 1/2	Keys Int	13	69	21 1/2	21	21	Mart Ma	6	144	31 1/2	31 1/2	31 1/2	
GA Oil	25	471	44 1/4	43	44 1/4	Hew Pck	17	292	90 1/4	89 1/4	89 1/4	89 1/4	89 1/4	89 1/4	Kimbe W	5	61	30	29 1/2	29 1/2	Masco	11	324	22 1/2	22 1/2	22 1/2	
G Cable	9	360	16 1/2	16	16 1/2	Hilton	10	522	27 1/2	26 1/2	27	27	27	27	Kings D	5	61	12 1/2	12 1/2	12 1/2	Mass F	215	9 1/2	9 1/2	9 1/2		
Gen Dvn	628	92	88 1/2	91	91	Hobart	7	50	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	Kohrgr	5	71	18 1/2	18 1/2	18 1/2	Mattel	7	92	7 1/2	7 1/2	7 1/2	
Gen Elec	9	1225	50 1/2	49 1/2	49 1/2	Hldy In	9	588	19 1/2	18 1/2	19	19	19	19	Kollmr	12	17	27	27	27	Mays J	5	104	5	5	5	
Gen Food	8	975	36 1/2	35 1/2	35 1/2	Homestk	14	148	33 1/2	33 1/2	33 1/2	33 1/2	33 1/2	33 1/2	Koppers	7	253	20 1/2	20	20 1/2	Mayslag	10	105	26 1/2	25 1/2	25 1/2	
Gn Host	64	13	11 1/2	11 1/2	11 1/2	Honywl	9	546	74 1/4	73 1/4	73 1/4	73 1/4	73 1/4	73 1/4	Kraftco	7	102	46 1/2	46 1/2	46 1/2	McDerm	15	492	22 1/2	21 1/2	22 1/2	
Gn Inst	9	193	34 1/2	33 1/2	33 1/2	Hoov U	7	32	23 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	Kroehlr	7	88	38 1/2	38	38 1/2	McDnl	12	775	46 1/2	45 1/2	45 1/2	
Gen Mills	10	346	28 1/2	28 1/2	28 1/2	Horizon	8	27	24	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	Kroger	7	88	38 1/2	38	38 1/2	McDn D	9	417	34 1/2	34 1/2	34 1/2	
Gn Mot	5	1994	59 1/2	58 1/2	59	Host Int	7	136	16 1/2	15 1/2	16	16	16	16	16	LFE Cp	6	11	6 1/2	6 1/2	6 1/2	McG Ed	6	261	25 1/2	24 1/2	25 1/2
Gn Port	7	139	14	13 1/2	14	Houdle	11	411	33 1/2	33 1/2	33 1/2	33 1/2	33 1/2	33 1/2	LTV	1050	9 1/2	9 1/2	9 1/2	McGr H	13	1277	32	30 1/2	31 1/2		
GPub Ut	8	247	18 1/2	17 1/2	18	Housh M	7	22	31	30 1/2	31	31	31	31	LTV p5	16	52 1/2	52 1/2	52 1/2	McLean	6	66	14 1/2	14 1/2	14 1/2		
Gn Sil	7	32	8	8	8	Housh F	6	559	19 1/4	19	19	19	19	19	LTV	15	13 1/2	13	13 1/2	13 1/2	McLout	290	11 1/2	11 1/2	11 1/2		
Gtel El	7	1061	30 1/2	30 1/2	30 1/2	Hous In	7	273	29	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2	Lee Ent	11	26	24 1/2	24 1/2								

Après...

(Suite de la page 13)

activité dans le domaine des revues et des livres au Canada. De plus, les importations, qui avaient pris de l'importance dans les années récentes, furent remplacées par des produits de fabrication canadienne.

Les exportations d'autres papiers et cartons furent aussi à la hausse en 1978, avec une augmentation de 12 pour cent sur l'année précédente. La dévaluation du dollar canadien a amélioré la position concurrentielle des usines canadiennes dans les marchés étrangers. De plus, la demande pour les papiers et cartons en provenance du Canada fut stimulée par des grèves dans plusieurs usines des États-Unis, grèves qui avaient réduit les sources d'approvisionnement vers la fin de 1978.

Quand tous les chiffres seront en main, on prévoit que les exportations de pâtes en 1978 atteindront les 7,4 millions de tonnes, soit 800,000 tonnes ou 12 pour cent de plus qu'en 1977. La production accrue des usines de papier dans

les pays acheteurs a eu pour résultat une plus forte demande pour la pâte canadienne, particulièrement en Europe et au Japon. En même temps, les stocks excédentaires des fabricants de plusieurs pays diminuèrent pour atteindre un niveau plus normal pendant l'année.

Il y eut amélioration des taux d'exploitation en 1978, résultat des expéditions accrues. Pour le papier journal, le taux d'exploitation fut de 99 pour cent de la capacité maximale de production; pour les autres papiers, 95 pour cent; pour les cartons, 85 pour cent; pour les pâtes commerciales, 95 pour cent.

Vers la fin de l'année, des grèves à deux centres de production eurent des répercussions sur environ 4 pour cent de la capacité de production du papier journal et 10 pour cent des papiers d'impression à base de pâte mécanique.

À l'achat...

(Suite de la page 15)

des taux d'intérêts de beaucoup inférieurs au taux actuel à leurs renouvellements dans 5 ans, et

diminuer ainsi le rendement moyen de ce genre de placements. En ce qui concerne les fonds d'actions, l'appréciation de capital est l'aspect important de ce genre de placement; il serait toutefois prudent de transférer ses actifs dans des placements plus conservateurs environ 5 ans avant la retraite, lorsque le marché est à la hausse.

À chaque occasion, il serait plus sage de discuter de votre situation avec des conseillers avisés avant de prendre une décision qui engage votre avenir. Revoyez périodiquement les résultats obtenus.

*M. Nadeau est vice-président adjoint au Développement des services financiers et fiduciaires du Trust Général du Canada.

R.E.E.R....

(Suite de la page 18)

tribuer au REER de son conjoint est le partage du revenu entre vous et votre conjoint au moment de la retraite, lequel devrait réduire sensiblement la somme combinée de l'impôt à verser.

13. Les REER ne sont-ils pas tous identiques?

Absolument pas. Bien que tous les REER soient soumis aux mêmes lois fiscales, il existe d'importantes différences au point de vue du rendement du placement et des frais.

14. Comment fait-on alors son choix?

Lorsque vous aurez décidé d'investir vos épargnes dans un REER, la prochaine étape sera de choisir entre différents REER.

Voici quelques questions importantes à poser avant de fixer votre choix:

— Ce REER offre-t-il un taux de rendement concurrentiel, garanti pour cinq ans?

— Le régime entraîne-t-il des frais d'adhésion, d'administration ou de retrait?

— Comment le taux de rendement se compare-t-il à celui des régimes concurrents, déduction faite des honoraires et des frais?

15. Je possède déjà un REER. Puis-je le transférer au REER d'un autre fiduciaire?

Oui, mais pour éviter de payer de l'impôt sur la somme retirée de votre régime actuel, assurez-vous que les fonds soient versés directement au nouveau fiduciaire. Si ces fonds vous étaient versés, il vous faudrait alors déclarer cette somme comme revenu pour l'année et payer l'impôt sur la somme totale.

16. Quels autres transferts peut-on effectuer à un REER?

Les sommes suivantes, sur lesquelles vous devriez normalement payer de l'impôt sur le revenu, peuvent être transférées, exemptes d'impôts, à votre REER, sans affecter la limite annuelle de vos contributions:

— une somme globale ou des prestations périodiques provenant d'un régime enregistré de pension d'un employeur, du Régime de pension du Canada ou du Régime des rentes du Québec;

— des allocations de retraite ou de congédiement;

— une somme provenant d'un régime de participation différée aux bénéfices;

— un remboursement de primes reçu par le conjoint survivant d'un détenteur de REER.

17. Ce que votre revenu peut vous assurer

— Des économies d'impôt

— Une accumulation de revenu à l'abri de l'impôt

— Un revenu à votre retraite?

Quelles économies d'impôt pouvez-vous réaliser?

Cela dépend de la somme que vous contribuez à votre régime et de votre tranche marginale d'impôt sur le revenu*.

Supposons que vous n'avez pas de

régime de pension de votre employeur:

Supposons que vous participez à un régime de pension de votre employeur:

* Si vous êtes marié, que vous avez deux enfants de moins de 16 ans et que vous habitez au Québec.

carrières & professions

Concours de recrutement

Concours ouverts aux hommes et aux femmes



Commission de la fonction publique du Québec

AGENT DU VERIFICATEUR GENERAL

CONCOURS H1013/SC

Bureau du vérificateur général — postes à Québec et à Montréal.

Fonctions — Effectuer des travaux de vérification dans les ministères et organismes gouvernementaux; participer à des études ou des recherches spécialisées; élaborer des programmes de vérification; effectuer des sondages visant à vérifier la régularité des opérations comptables; participer à la préparation de rapports.

Exigences — Membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec.

OU

Etudiant immatriculé à l'Ordre des comptables agréés du Québec. Avoir réussi les examens de cet Ordre.

Notice — Inclure une photocopie de sa carte de membre OU de son certificat d'immatriculation et du relevé de notes attestant sa réussite à ces examens. Le défaut de satisfaire cette exigence peut entraîner le rejet de la candidature.

Traitement de \$14,436 à \$28,033

Date limite pour l'inscription: 6 avril 1979

AGENT DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DU MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

CONCOURS H1020BF/SC

Ministère de l'Industrie et du Commerce - poste à Québec

Fonctions — Développer une connaissance approfondie des facteurs qui influencent le développement du secteur du matériel électrique. À cette fin, réaliser ou coordonner des études sur l'évolution de ce secteur, ses problèmes et ses possibilités de développement; maintenir des contacts étroits avec les entreprises et les associations industrielles; suggérer aux autorités gouvernementales des moyens de favoriser le développement du secteur concerné; conseiller les industriels et les autres agents économiques impliqués dans le développement industriel.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences appliquées, en administration ou en économie; 3 années d'expérience pertinente dans le secteur précité. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

Notice — Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études. Le défaut de satisfaire cette exigence peut entraîner le rejet de la candidature.

Traitement de \$20,734 à \$33,227

Date limite pour l'inscription: 16 février 1979

AGENT DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DES BIENS DE CONSOMMATION

CONCOURS H1020BG/SC

Ministère de l'Industrie et du Commerce - 2 postes à Québec ou Montréal

Fonctions — Développer une connaissance approfondie des facteurs qui influencent le développement de l'un des secteurs suivants, soit: textile, vêtement. À cette fin, réaliser ou coordonner des études sur l'évolution de l'un de ces secteurs, ses problèmes et ses possibilités de développement; maintenir des contacts étroits avec les entreprises et les associations industrielles; suggérer aux autorités gouvernementales des moyens de favoriser le développement du secteur concerné et conseiller les industriels et les autres agents économiques impliqués dans le développement industriel.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences appliquées, en administration ou en économie; 3 années d'expérience pertinente dans un des secteurs précités. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

Notice — Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études. Le défaut de satisfaire cette exigence peut entraîner le rejet de la candidature.

Traitement de \$20,734 à \$33,227

Date limite pour l'inscription: 16 février 1979

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'œuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est nécessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.

La commission vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Il y a un représentant de la Commission de la fonction publique au 140, rue Saint-Antoine, 3e étage, Trois-Rivières, G9A 5N6, téléphone: 375-4864

CARTES D'AFFAIRES

SAMSON, BELAIR & ASSOCIÉS
Comptables agréés

MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI — SHERBROOKE — TROIS-RIVIÈRES
OTTAWA — SEPT-ÎLES — COATICOOK — MATANE

MARTINEAU, WALKER, ALLISON, BEAULIEU, MACKELL & CLERMONT

AVOCATS

SUITE 3400 LA TOUR DE LA BOURSE
C.P. 242, PLACE VICTORIA, MONTREAL, CANADA H4Z 1E9
TÉLÉX 05-24610 BUOY MTL. TÉLÉCOPIEUR (514) 395-3517
TÉLÉPHONE 395-3535 - CODE RÉGIONAL 514 ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: CHABAWA

Touche Ross & Cie

Comptables agréés

St. John's • Corner Brook • Sydney • Halifax • Saint John • Fredericton
Québec • Montréal • Cornwall • Hull • Ottawa • Kingston • Toronto
Mississauga • St. Catharines • Hamilton • Kitchener • London • Windsor
Winnipeg • Regina • Saskatoon • Edmonton • Calgary • Kelowna
New Westminster • Langley • Vancouver • Victoria



J. LEVASSEUR INC.

Immeubles - Real Estate

**VENTE • ÉCHANGE • LOCATION
DÉVELOPPEMENTS DOMICILIAIRES**

381-4449

381-7788

Rivière des Paroisses: Terrains pour bungalows, duplexes, triplexes, maisons appartements 3 étages, 2,000,000' p.c. 18.6ha. Boulevard Perras. Près de 27e ave. et Boulevard Perras.

Jean-Louis Bélanger f.r.i.
Paul Gagné 321-4692

Les offres d'emploi pour les cadres plus nombreuses en 1978

Les débouchés, pour comptables, ingénieurs, scientifiques et exécutifs ont augmenté de 29% en 1978, malgré le haut taux de chômage. L'étude trimestrielle du Conseil de Placement Professionnel sur le marché du travail pour cadres reflète des augmentations dans toutes les régions, soit de 55% en Ontario, 31% dans les Prairies, 7% au Québec et 3% en Colombie.

De la fin de septembre à la fin de décembre 1978, ces ouvertures ont crû de 10%. Cette étude porte sur les postes dans l'industrie manufacturière, minière, de la construction et de consultation, mais exclut les gouvernements et les institutions.

Selon C. Labrecque, Directeur du Conseil à Montréal, "la récente augmentation dans la production manufacturière, le plus fort gain enregistré depuis 1969, est le principal motif de cette nouvelle force sur le marché du travail."

"La croissance de cinq pour cent qu'on espère en dépenses capitales devrait contribuer à soutenir cette activité du marché de l'emploi pour cadres en 1979. Des pénuries de certains spécialistes continueront et s'intensifieront sans doute."

Depuis l'achèvement du deuxième complexe d'exploitation des sables bitumineux en Alberta (ce qui avait suscité une forte demande de cadres) l'Ontario a repris sa place de "leader" dans le domaine des postes vacants pour professionnels. En effet, l'étude révèle 1,097 ouvertures en Ontario, 772 dans les Prairies, 318 au Québec (jadis le deuxième) 262 en

Colombie. Même si le chiffre de 30 ouvertures aux Maritimes semble représentatif, il n'est certes pas complet.

On note une très forte demande de programmeurs et d'analystes de systèmes en informatique, soit 202, le plus grand nombre jamais observé. La plupart de ces ouvertures exigent une expérience de trois à cinq années. Les occasions de carrière sont toutefois limitées pour les directeurs de départements du traitement des données.

Les ingénieurs commerciaux sont toujours en pénurie. La demande pour ceux-ci s'est intensifiée notablement ces derniers temps. Les employeurs, incapables d'intéresser des ingénieurs à la vente, doivent souvent embaucher des technologues.

Les occasions d'emploi pour les comptables ont aussi atteint des sommets records. La demande est très forte pour de nouveaux comptables agréés. Une forte pénurie de ceux-ci a forcé les employeurs à orienter leur recherche vers des détenteurs de "RIA, CGA", ou des bacheliers en commerce. D'autre part, la compétition est intense pour les postes senior en comptabilité.

Toujours selon C. Labrecque, "l'activité accrue dans l'industrie manufacturière a suscité une demande continue pour des ingénieurs chimiques en procédé, ingénieurs d'usine, d'entretien, de fabrication, ingénieurs industriels et directeurs d'usine. Le chômage parmi les diplômés en génie est estimé à environ un peu moins de 1%."

Un fort pourcentage de postes exige des spécialistes. Comme conséquence, certaines gens en quête d'emploi ont le choix entre cinq ou six postes tandis que d'autres nous rapportent rencontrer des difficultés. Plusieurs chercheurs d'emploi consentent difficilement à être relocalisés.

Les ouvertures sont limitées pour les personnes en architecture, biologie, biochimie, bactériologie, sylviculture, chimie de recherche, génie civil, droit et édition technique.

Un nombre sans cesse croissant d'employeurs utilisent les services de conseillers en personnel pour assister leurs cadres mis-à-pied dans leurs recherches d'emploi. A cause des réductions d'embauche de la part des différents

gouvernements, les professionnels sans emploi mettent beaucoup plus de temps à retourner sur le marché du travail qu'autrefois.

Les opportunités d'emploi pour les nouveaux diplômés semblent bonnes pour les diplômés en génie, commerce et administration. Les finissants en art et en science sont si nombreux qu'ils devront faire des concessions au niveau salarial. Les salaires de base pour les nouveaux diplômés varient selon la discipline et la région, mais se situent aux environs de \$13,700. pour les diplômés en arts et \$16,700. pour le génie. Les diplômés dont les cours sont peu en demande devront probablement accepter des salaires moindres s'ils n'ont pas obtenu un poste en mai.

Le tourisme...

(Suite de la page 3)

des taux de change, le nombre de Canadiens à destination de l'Europe diminuera de façon importante en 1979. Il va sans dire que le même raisonnement s'appliquait quant aux Canadiens visitant les États-Unis.

Balance des paiements

Au cours des trois premiers trimestres de 1978, le compte voyage de la balance des paiements avec les États-Unis a continué de se détériorer. Les Canadiens y ont dépensé en frais de voyage quelque \$2,112,000, soit \$752,000 de plus que les dépenses des Américains au Canada. L'augmentation des dépenses des Canadiens aux États-Unis s'élève à 11 pour cent, en comparaison avec la même période en 1977, alors que les dépenses des Américains au Canada n'augmentaient que de 5 pour cent.

Par contre, le ministère annonce une amélioration de la balance des paiements du Canada avec les autres pays. En 1978, les voyageurs en provenance des pays autres que les États-Unis ont dépensé beaucoup plus au Canada que lors de l'année précédente. Pour les trois premiers trimestres, on enregistre une augmentation de 47 pour cent des recettes et de 11 pour cent des dépenses. Cet écart aura permis une réduction du déficit par rapport à l'an dernier.

Le ministère conclut finalement en soulignant que la stabilisation du déficit du compte de voyage de la balance des paiements repose toutefois en grande partie sur l'augmentation du nombre de voyageurs américains au Canada.



Toute nouvelle Chrysler 1979. Un degré de perfection peu commun.

Raffinée, élégante, remarquablement différente. Cette superbe voiture aux nouvelles dimensions est plus rationnelle et plus économique; elle reflète un degré de perfection peu commun.

Son intérieur des plus élégants vous offre un confort surprenant. On y retrouve autant d'espace à la tête et aux jambes que dans le modèle de l'an dernier, et même un peu plus. Pour faciliter la conduite, les commandes ont

été groupées sur la colonne de direction. Détail nouveau et intéressant: un léger carillon vous rappelle de boucler votre ceinture.

Sur la route, la nouvelle Chrysler répond avec fougue et précision. Là encore, silence et douceur de roulement démontrent la perfection Chrysler. Le vaste coffre de plus 21 pi. cu. vous sera d'une grande utilité lors des longs parcours.

Chrysler 1979. Un concept nouveau. Une voiture qui vous éblouira.



New Yorker
Newport
LeBaron
Cordoba